



VOL AIR FRANCE 358
LES BOÎTES NOIRES SONT
ENVOYÉES EN FRANCE A 4

COLDPLAY AU CENTRE
BELL UN MOMENT
EXCEPTIONNEL B 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITAL

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE VENDREDI 5 AOÛT 2005



« Je viens de loin,
mes ancêtres
étaient des
esclaves »

« Je veux être le plus près possible des citoyens », affirme la prochaine gouverneure générale.

Michaëlle Jean veut se consacrer aux jeunes, aux personnes défavorisées et aux autochtones

RAYMOND GIROUX
RGIroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — « Je viens de loin, mes ancêtres étaient des esclaves. » Voilà, le ton du règne de la 27^e gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, est déjà donné dès sa première apparition publique en compagnie du premier ministre Paul Martin, hier.

La prochaine représentante de la reine d'Angleterre au Canada a annoncé d'entrée de jeu qu'elle veut se consacrer spécialement aux jeunes, aux personnes défavorisées et aux autochtones.

« Je ne pense pas que je gaspillerai de l'argent en me consacrant à ce type de projets », a-t-elle précisé à la suite d'une question relative aux dépenses fort critiquées de celle qu'elle remplace, Adrienne Clarkson.

« Les efforts de ceux qui luttent pour être entendus, ici comme ailleurs dans le monde, ont nourri mon parcours journalistique, ma curiosité intellectuelle et ma passion, a-t-elle dit. Je veux être le plus près possible des citoyens. »

« J'ai encore huit semaines pour préciser les champs dans lesquels j'entends m'impliquer comme gouverneure générale », a expliqué M^{me} Jean. Une de ses préoccupations portera sur la réalité des jeunes et des enfants dans ce pays, a-t-elle précisé en point de presse.

« Déjà comme journaliste, sans même que cela fasse partie de mon em-

LA QUESTION DU JOUR

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Croyez-vous que la nouvelle gouverneure générale va atteindre ses objectifs sociaux ?

ÉCRIVEZ-NOUS À opinion@lesoleil.com. Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

ploi du temps à Radio-Canada, j'ai toujours gardé du temps pour aller à la rencontre des enfants, dans des écoles parfois de quartiers défavorisés, et de prendre le temps d'écouter ces jeunes », a-t-elle ajouté.

M. Martin a ainsi officiellement confirmé la nomination de M^{me} Jean, déjà largement connue depuis la veille, et annoncé que la cérémonie de passation des pouvoirs entre elle et Adrienne Clarkson se fera le 27 septembre, soit dès le lendemain de la rentrée parlementaire.

Ce calendrier risque de bouleverser les priorités de la nouvelle chef de l'É-

tat canadien car le gouvernement libéral minoritaire peut tomber à tout moment. M^{me} Jean devra alors gérer la suite des événements s'il devait y avoir quelque élément-surprise aux Communes.

Le premier ministre a cependant affirmé qu'il n'avait aucunement discuté de cette question avec la nouvelle gouverneure générale car « cela n'aurait pas été approprié de le faire » dans les circonstances.

« Ses aviseurs constitutionnels vont lui donner des conseils, c'est une femme très forte, très indépendante, et elle va prendre ses propres décisions », a-t-il dit.

M^{me} Jean elle-même a souligné son intention « d'assumer toutes les responsabilités constitutionnelles qui viennent avec ce poste, et comme gouverneure générale, mon rôle sera crucial ».

« Je crois qu'il me sera possible de porter un jugement réfléchi sur les gestes et les décisions que je devrai prendre, a-t-elle ajouté. Je ne ferai pas cela toute seule, j'ai établi certains contacts pour être entourée le mieux possible d'experts. »

« Je ne prétends pas être experte dans les questions constitutionnelles, a-t-elle reconnu, mais s'il y a une chose que j'ai apprise dans mon métier,

Voir JEUNES en A 2 »

Plus d'information Pages A 2 et A 3

Le BAPE dit oui à la route 175 à quatre voies

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

■ Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement donne son feu vert à l'autoroute à quatre voies dans le parc des Laurentides. Le rêve que caressent les gens du Saguenay depuis un quart de siècle devrait commencer à se réaliser dans les prochains mois.

Le ministre de l'Environnement Thomas Mulcair doit encore faire ses recommandations au Conseil des ministres, mais on voit difficilement ce qui pourrait désormais arrêter le projet, évalué à 700 millions \$.

Le premier ministre du Québec, Jean Charest, n'a-t-il pas dit lui-même en avril, à Roberval : « C'est notre gouvernement qui construira la route à voies divisées » ?

Dans son rapport publié hier, la commission d'enquête du BAPE sur le réaménagement de la route 175 vient de lui donner sa bénédiction, avec de petites réserves environnementales.

La commission conclut que l'amélioration de la route 175 à quatre voies séparées entre les kilomètres 60 et 227 « pourrait accroître substantiellement la sécurité des usagers » et « aurait pour effet d'éliminer une très grande partie des accidents mortels sur cette route ».

Toutefois, nuance rapidement la présidente de la commission, Sylvie Girard, « l'amélioration de la route étant susceptible d'augmenter la vitesse moyenne de circulation des véhicules,

Un «rêve»
qui devrait
commencer
à se réaliser
très bientôt

il serait important d'y associer un contrôle efficace afin de faire respecter la limite de vitesse autorisée ».

On dénombre environ 270 accidents par année sur la 175, dont 2 % d'accidents mortels.

La commission du BAPE croit, tout comme les gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qu'une route 175 améliorée diminuera la perception d'insécurité et « pourrait favoriser le développement récréotouristique de la région ». Le projet « pourrait également constituer un outil de développement économique », bien qu'il soit difficile de déterminer précisément son influence, écrit la commission.

RÉSERVES ENVIRONNEMENTALES

L'imposant chantier long de 167 km, qui devrait se terminer vers 2010, devra faire l'objet d'une surveillance environnementale rigoureuse, insiste la commission du BAPE. Ainsi, comme

Voir BAPE en A 2 »

Plus d'information Page A 5

NEW RICHMOND

300 emplois perdus

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

NEW RICHMOND — La compagnie Smurfit-Stone a causé une onde de choc inattendue hier en Gaspésie en annonçant la fermeture permanente de sa cartonnerie de New Richmond. Près de 300 personnes de la baie des Chaleurs perdent directement leur emploi et la Gaspésie perd une troisième grande industrie en six ans, après Mines Gaspé à Murdochville et l'usine Gaspésie de Chandler.

Alors que la papeterie Gaspésie a été fermée en 1999 après une agonie de 10 ans, le cadenas est mis à la cartonnerie de New Richmond sans avertissement préalable, au milieu d'un arrêt

Voir EMPLOIS en A 2 »

Plus d'information Page C 3

Connaissez-vous
l'histoire du
PET?

Détails au WWW.RECYC-QUEBEC.GOV.QC.CA

SOMMAIRE

Agenda	B 8	Loteries	A 10
Bandes dessinées	B 9	Météo	S 16
Bourses	C 4	Mot mystère	B 9
Bridge	S 15	Mots croisés	B 9
Décès	C 6	Petites annonces	S 12
Éditorial	A 11	Sudoku	B 2
Horoscope	B 9	Télévision	B 4

MÉTÉO

Max. 28, min. 13
Nuageux avec possibilités
d'averses en après-midi.
Détails page S 16.

Précipitations (avant hier)

Ce mois-ci: 10,9 mm L'an dernier: 1,0 mm
Cet été: 231,1 mm L'été dernier: 401,7 mm

QUÉBEC,
109^e ANNÉE, N° 215
FLORIDE, 1,89 \$ US
MONTRÉAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES

VENDREDI
2765700075

65¢ PLUS TAXES

LE COMMENCEMENT

À l'affiche sur

BATÉCRAN

Technologie DMR Digitalisation pour méga écran IMAX

Adulte: 9,50 \$ - Enfant: 7,50 \$ - Hors-région: 9,15 \$ + 22¢

IMAX
GALERIES DE LA CAPITAL

315 623-IMAX - imaxquebec.com

93+

919

POUR NOUS
JOINDRE

Abonnements 686-3344
1-866-686-3344
abonnements@lesoleil.com

Carrières et professions 686-3270

Petites annonces 844-4444
petitesannonces@lesoleil.com

Promotion 686-3342

Publicité détaillants 686-3435

Publicité générale 686-3270

Rédaction 686-3394
redaction@lesoleil.com

Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

JEUNES

Suite de la Une

c'est la rigueur, la préparation, et s'assurer qu'on a les bonnes réponses à toutes les questions.

M. Martin s'est bien défendu d'avoir nommé M^{me} Jean uniquement pour améliorer la situation des libéraux au Québec. «Cela n'a rien à voir, a-t-il dit en point de presse. Cette nomination va donner confiance à la population envers le gouvernement, mais pas de façon partisane», a-t-il ajouté.

Cette confiance se manifestera «non pas (en faveur) du gouvernement qui existe, a dit le premier ministre, mais dans l'institution du gouvernement».

C'est une adjointe du premier ministre qui, au début juin, a suggéré la candidature de M^{me} Jean. M. Martin s'est aussitôt montré séduit par l'idée, confiant à son entourage qu'il était «impressionné» depuis longtemps par le cheminement de cette «nationaliste québécoise».

La secrétaire principale de Paul Martin, Hélène Chalifour-Scherrer, a rapidement rencontré Michaëlle Jean, mais sans lui dire explicitement que c'était pour le poste de gouverneur général. Intriguée, M^{me} Jean n'a pas tardé à comprendre de quoi il s'agissait. Elle a d'abord hésité, pour des raisons personnelles et professionnelles, puis elle s'est laissée convaincre qu'il s'agissait d'une occasion unique.

EMPLOIS

Suite de la Une

de production d'un mois, qui devait être temporaire. Cet arrêt avait d'abord été annoncé pour deux semaines, du 17 juillet au 1^{er} août. Les employés ont reçu une lettre le 28 juillet les informant de la prolongation de l'arrêt de production jusqu'au 15 août. La nouvelle d'hier est d'autant plus surprenante que la direction de Smurfit-Stone avait entrepris récemment des démarches pour souligner le 40^e anniversaire de l'implantation de l'usine à New Richmond.

Le sort semble en fait s'acharner sur l'Est du Québec, car les nouvelles sont également mauvaises du côté de Sayabec, où l'usine Panval, propriété d'Uniboard Canada, céderait bientôt, elle aussi, à d'importantes mises à pied (voir autre texte en C 3).

En annonçant aussi la fermeture définitive de sa cartonnerie de Bathurst, au Nouveau-Brunswick, presque en face de New Richmond, et d'une machine à San Ferdinandina, en Floride, Smurfit-Stone retranche 700 000 tonnes courtes de carton-caisse, «des mesures essentielles» pour répondre à la situation d'offre excédentaire dans la portion nord-est du marché nord-américain, précise la porte-parole de Smurfit-Stone, Mylène Labrie, citant le président Patrick Moore.

Ce surplus est notamment attribuable au déménagement de plusieurs manufactures nord-américaines vers l'Asie, note également la direction de la firme, qui, pour prendre sa décision, s'est basée sur des critères comme «les coûts d'exploitation, la contribution au réseau» de Smurfit-Stone et l'éloignement relatif de New Richmond et de Bathurst du centre du continent, mieux placé pour livrer du carton vers l'Asie.

L'incapacité de la firme à refiler à ses clients les hausses de coût de la fibre et du pétrole a également contribué aux fermetures annoncées hier. Les usines de New Richmond et de Bathurst fabriquaient deux types de carton complémentaires, 235 000 tonnes de carton couverture dans le premier cas et 243 000 tonnes de carton annulaire dans le second.

«Cette difficile décision ne remet aucunement en question le travail ardu et le dévouement de nos employés dans ces usines. Il est de notre intention de travailler en étroite collaboration avec les instances gouvernementales, les communautés locales et les syndicats au cours de cette période difficile de transition», a aussi affirmé Patrick Moore dans un communiqué.

Smurfit-Stone est en négociation de convention collective

BAPE

Suite de la Une

les travaux sont susceptibles de modifier l'écoulement des eaux de surface et potentiellement causer des problèmes d'inondation, un plan de drainage complet devrait être déposé et rendu public avant l'autorisation du projet, dit le BAPE.

De plus, le promoteur devrait s'engager à garantir une eau potable de qualité à tous les citoyens touchés par les chantiers de la 175, dit le BAPE, qui n'entretient toutefois aucune crainte pour la prise d'eau de la ville de Québec, le lac Saint-Charles.

La commission du BAPE demande au ministère des Transports de refaire ses devoirs en ce qui concerne l'accès au parc national de la Jacques-Cartier, au kilomètre 74

DEMAIN
DANS LE SOLEIL

ÇA «RAVE» TOUJOURS



Au début des années 90, des milliers de jeunes Québécois en quête de rythmes nouveaux se laissaient happer par la vague rave. Quinze ans plus tard, cette culture est toujours bien vivante, constate la journaliste Geneviève Bouchard.

Dans le cahier Arts w.-e.

LE MORT-VIVANT ERRANT



Il ne faudrait pas se berner sur la proposition. Le nouveau Gus Van Sant n'est pas l'histoire des derniers jours de Kurt Cobain, l'ex-leader charismatique de Nirvana. Plutôt une méditation libre sur le sujet.

Dans le cahier Cinéma



► Les gouverneurs généraux canadiens

À titre de gouverneure générale, Michaëlle Jean représentera la reine Élisabeth II au Canada. Voici la liste des gouverneurs généraux nommés par la souveraine, qui fut la première à choisir des Canadiens pour remplir cette fonction.

Vincent Massey	1952-1959
Georges Vanier	1959-1967
Robert Taschereau	1967
Roland Michener	1967-1974
Jules Léger	1974-1979
Edward Schreyer	1979-1984
Jeanne Sauvé	1984-1990
Ramon J. Hnatyshyn	1990-1995
Roméo LeBlanc	1995-1999
Adrienne Clarkson	1999-2005
Michaëlle Jean	2005

INFOGRAPHIE PC — LE SOLEIL

ve avec ses usines canadiennes, dont celle de Matane. À New Richmond, un vote de grève avait été appuyé à 99 % récemment, mais le président de l'unité syndicale représentant ses papetiers, Jacques Bujold, croit que cet appui n'a pas influencé la décision de Smurfit-Stone.

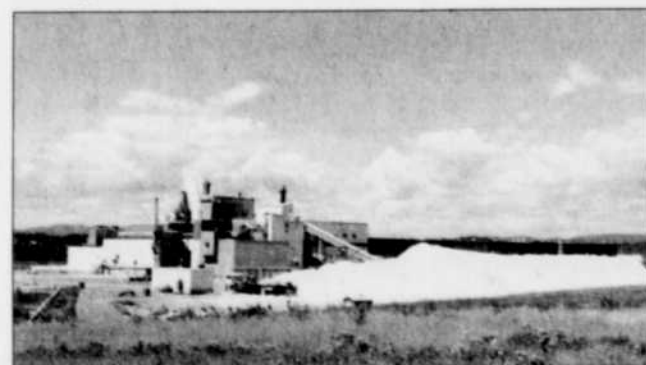
«Presque à toutes les négociations, la compagnie teste les travailleurs avec des offres minimales. Il y a ensuite un vote; ce n'est pas le premier vote favorisant la grève. La dernière grève à New Richmond remonte à 1975», précise M. Bujold, qui croit que le surplus de production, la force du dollar canadien et le glissement des manufactures vers l'Asie ont eu un plus grand impact.

Comme bien des travailleurs, Jacques Bujold a été choqué par «la façon cavalière employée par la compagnie pour annoncer la nouvelle aux travailleurs. La plupart d'entre eux l'ont su en écoutant la radio. Pourtant, les dirigeants de la compagnie parlaient d'investissement pour faire augmenter le tonnage produit à New Richmond», précise-t-il.

Mylène Labrie explique cette façon peu orthodoxe de diffuser la nouvelle par le fait que Smurfit-Stone est une «compagnie (à distribution d'actions) publique et il fallait faire une annonce simultanée dans les médias et à nos employés».

Hier, la ministre responsable de la Gaspésie, Nathalie Normandeau, a invité les dirigeants de Smurfit-Stone à venir présenter localement les raisons qui justifient la fermeture de la cartonnerie de New Richmond, les mesures d'atténuation que la firme entend implanter et le sort qui sera réservé à l'usine.

Mylène Labrie a indiqué hier que des représentants de la compagnie se rendront à New Richmond en début de semaine pour répondre aux questions soulevées par la ministre des Affaires municipales et du Développement des régions.



L'usine Smurfit-Stone de New Richmond

de la route du parc. «La configuration du viaduc est incompatible avec le contexte particulier dans lequel il devrait s'insérer», écrit la commission.

DE L'AIDE POUR LES GENS DE STONEHAM

Pour éviter que les 89 propriétaires qui seront expropriés par les travaux ne quittent la petite municipalité de Stoneham, la commission du BAPE suggère qu'un programme spécial soit mis en place pour reloger les résidents, une fois que leur maison aura été rachetée par le MTQ. Ceux qui ne seront pas déplacés mais qui verront leur qualité de vie amoindrie par la construction de la 175 devraient aussi être compensés, écrit la commission.

Enfin, la commission du BAPE recommande d'intégrer une voie cyclable sur un accotement pavé de la route 175 pour relier Québec et le Saguenay.

Sursis d'un an pour l'application du jugement Chaoulli

LIA LÉVESQUE

Presse canadienne

■ MONTRÉAL — La Cour suprême du Canada vient d'accorder un sursis d'un an pour l'application du jugement Chaoulli, qui avait ouvert la voie à l'assurance médicale privée.

La nouvelle, annoncée hier matin, a été bien reçue par plusieurs acteurs du dossier, ceux-ci estimant que le délai permettra de tenir un débat de fond sur la question de la place du privé dans le secteur de la santé.

Le jugement de la Cour suprême sur l'assurance médicale privée se trouve donc à être suspendu pour une période de 12 mois à compter du 9 juin dernier, date à laquelle il avait été rendu.

C'est le procureur général du Québec qui avait demandé à ce que le jugement soit suspendu, mais pour une période de 18 mois.

Dans sa décision du 9 juin, la Cour suprême avait invalidé deux articles de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et de la Loi sur l'assurance-maladie du Québec qui prohibent le recours à l'assurance médicale privée. Les juges avaient conclu que ces dispositions contrevenaient à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.

La Cour suprême avait alors souligné que le droit à la vie et à l'intégrité de la personne, garanti par la Charte québécoise, était touché par les délais d'attente pour certains soins.

C'est le D^r Jacques Chaoulli et George Zeliotis qui sont à l'origine du dossier. Le D^r Chaoulli n'a pu être joint au téléphone hier.

L'un des avocats de M. Zeliotis, M^{re} Bruce Johnston, n'était «pas surpris» qu'un sursis soit accordé, mais l'aurait souhaité «plus court», comme de six mois. Le gouvernement du Québec demandait 18 mois; la Cour suprême a donc tranché la poire en deux, a-t-il fait valoir au cours d'un entretien téléphonique.

«Considérant l'impact du jugement, ce n'est pas déraisonnable de demander un délai pour voir à ce que la transition se fasse sans mettre en danger le système public. Il faut être réaliste; des changements de cet ordre ne se font pas du jour au lendemain», a concédé l'avocat.

Il tient cependant à ce que ce délai ne soit pas utilisé par le gouvernement pour se défilier, pour contourner les décisions à prendre. Il accepte donc ce sursis, à condition qu'il ne soit pas «utilisé pour éviter d'appliquer le jugement plutôt que de lui donner son plein effet». «Je pense que les gens ont intérêt à être vigilants à cet égard», a opiné M^{re} Johnston.

Selon lui, le gouvernement du Québec n'a pas le choix, à moins d'accepter de recourir à la disposition dérogatoire (la clause dite «nonobstant»).

«Mon impression, c'est que ce n'est

pas ce que le gouvernement fera (invoquer la disposition). Il y a un coût politique à utiliser la clause nonobstant et l'utiliser dans le contexte où l'on veut empêcher que quelqu'un utilise son argent pour sauver sa vie, je crois que ce serait très difficile à justifier», a relevé l'avocat.

De son côté, le ministre de la Justice et procureur général du Québec Yvon Marcoux s'est dit «très satisfait», bien qu'il n'ait pas obtenu les 18 mois demandés, a fait savoir sa porte-parole, jointe au téléphone.

Le procureur général a rappelé que le sursis «avait pour objectif de permettre au gouvernement du Québec d'identifier, d'analyser et de mettre en œuvre les mesures qui feront suite au jugement rendu le 9 juin dernier». Le ministre Marcoux souhaite agir «avec diligence». Le ministre de la Santé et des Services sociaux Philippe Couillard est pour sa part en vacances.

De son côté, l'Institut économique de Montréal, chaud partisan d'une place accrue du privé en santé, a jugé juste cette décision. «Il y a un débat qui va se faire; ça va être sain», a commenté en entrevue le vice-président exécutif de l'Institut, Maxime Bernier.

L'Institut souhaite que le débat porte non seulement sur le financement de la santé, mais aussi sur la place du privé dans le secteur de la santé. «Engloutir plus d'argent n'est pas la solution», a plaidé M. Bernier.

Du côté des syndicats, la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec s'est aussi réjouie du débat que permet ce sursis. «Il en faut un débat. Le débat, on doit le faire une fois pour toutes», a souhaité la nouvelle présidente, Lina Bonamie.

La présidente de la FIQ souhaite que tous y participent, les groupes de pression de tous les horizons, les gens qui œuvrent dans le réseau de la santé, mais aussi les experts, les chercheurs universitaires.

«Oui, c'est vrai qu'il y a place à améliorer. Regardons ensemble notre système de santé, comment on peut l'améliorer et si oui ou non le privé peut l'améliorer. Moi, j'ai des gros doutes que le privé peut l'améliorer», a commenté M^{me} Bonamie.

Le gouvernement du Québec a déjà mis sur pied, en juin, un comité interministériel qui procèdera à une analyse des différents modes d'organisation des soins de santé qui incluent un financement mixte public-privé. Il doit proposer des recommandations d'ici décembre.

Parfum de monarchie sur Saint-Didace

MARIO GIRARD

La Presse

Ça jasait fort, hier, à Saint-Didace. Et pour cause: on venait d'apprendre que Michaëlle Jean, qui fait partie des 612 âmes de ce petit village de Lanaudière, allait devenir gouverneure générale du Canada. «C'est toute une surprise, dit Rolande Grégoire. En tout cas, le moins qu'on puisse dire, c'est que c'est une femme discrète. Je suis allée lui vendre des billets pour notre événement des Retrouvailles il y a 15 jours et il n'a jamais été question de ça.»

C'est en effet dans ce paisible coin de pays, qui a vu grandir le géographe Louis-Edmond Hamelin et que Gilles Carle a choisi pour tourner *La Vraie Nature de Bernadette* en 1972, que la future représentante de la reine d'Angleterre passe ses fins de semaine et ses temps libres. «Elle parle souvent de son lac, dit René Leclerc, l'épicier du village. J'ai l'impression qu'elle trouve beaucoup de paix ici avec son conjoint et sa petite fille.»

Pendant qu'on se réjouissait de la nouvelle, à la mairie, certaines considérations protocolaires inquiétaient les autorités. «La première chose que j'ai vérifiée en arrivant ici ce matin, c'est la formule qu'on doit maintenant utiliser quand on s'adresse à elle, dit André Allard, secrétaire-trésorier de la municipalité. Il paraît qu'il faut dire Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean.»

André Allard a maintenant l'intention de présenter une résolution au conseil municipal afin que les habitants de Saint-Didace fassent parvenir des félicitations en bonne et due forme à celle qui passera dorénavant beaucoup de temps à Rideau Hall, à Ottawa. «J'espère qu'elle continuera de venir ici quand même, dit Manon Lajoie. Elle est tellement sympathique. En plus, c'est une bonne cliente, je lui vends des poullets

de grain et du porc.»

René Leclerc souhaite aussi que Michaëlle Jean maintienne un contact avec Saint-Didace. «Il y a quelques années, j'étais au bar Miss Louiseville. Tout à coup, on a vu arriver plein de gardes du corps qui ont passé en revue l'endroit. Ils précédaient l'arrivée du gouverneur général Edward Schreyer, qui voulait manger. Ces gens-là ne se déplacent pas seuls, vous savez.»

Les autorités de la petite municipalité de Saint-Didace songent déjà à cet aspect. «Si Michaëlle Jean continue de venir ici, j' imagine qu'on va devoir composer avec des mesures de sécurité», dit André Allard.

Toutes les personnes rencontrées faisaient de la surenchère autour des qualités de l'ex-journaliste. «C'est une femme très intelligente et facile d'approche», pense son voisin Arthur Liasse. De son côté, René Leclerc trouve qu'elle «porte en elle une dignité qui inspire confiance. Il est clair que cette femme aime les gens, et je crois qu'en tant que gouverneure générale, elle va travailler à les rassembler.»

Le charme de l'ex-présentatrice du *Téléjournal* fait par ailleurs des ravages auprès de la gent masculine de Saint-Didace. «C'est une très jolie femme, lance René Leclerc. Et laissez-moi vous dire que je ne suis pas le seul à le penser. Je l'aurais bien invitée à sortir avec moi au Paradis de la danse de Trois-Rivières, mais malheureusement, elle n'est pas libre.»

Hormis le bavardage causé par cette nouvelle, Saint-Didace est demeuré le même, hier. Même tranquillité, même lenteur. Les vaillants cultivateurs continuaient d'engraisser leurs champs en épandant du fumier. Mais au diable ces odeurs! Un parfum de monarchie soufflait sur le village, et les gens redressaient fièrement la tête pour le humer.

ACTUALITÉS

MICHAËLLE JEAN NOMMÉE GOUVERNEURE GÉNÉRALE

Une femme surprise par son destin

Sa vie est une succession de changements aussi soudains qu'improbables

JEAN-SIMON GAGNÉ
JSgagne@lesoleil.com

■ De Port-au-Prince à Montréal, en passant par Thetford Mines, la vie de Michaëlle Jean ne semblait pas la conduire vers Rideau Hall, la résidence officielle du gouverneur général, à Ottawa. Du moins, jusqu'à tout récemment.

Dessinez l'immigrante idéale, celle qui n'a pas froid aux yeux, et le résultat ressemblera fort à Michaëlle Jean. Dessinez le portrait d'une immigrante qui apporte davantage à son pays d'adoption que tout ce qu'elle a pu en tirer elle-même, et vous obtiendrez Michaëlle Jean. Dessinez le portrait d'une Québécoise incarnant tout à la fois la modernité, la tolérance et l'ouverture sur le monde, et vous verrez encore apparaître Michaëlle Jean.

Ce modèle, cet icône, on l'imaginait cinéaste, animatrice de télé, journaliste, professeure, comédienne, scientifique, diplomate, bibliothécaire, pilote de course ou même dresseuse de lions. Mais gouverneure générale du Canada? Elle-même semblait encore absourdie par la nouvelle, hier matin, au moment où le premier ministre, Paul Martin, a rendu publique sa nomination. Cramponnée à son époux et à sa fille, on aurait dit qu'elle se trouvait sur un frêle esquif, au milieu d'un océan déchainé.

«Je ne m'attendais pas à ce que le destin frappe de cette façon-là à ma porte, a reconnu la principale intéressée. (...) Durant toute ces années où j'ai œuvré comme journaliste et animatrice, sur les différentes chaînes de notre télévision publique, j'ai vu les préjugés reculer et les mentalités évoluer. Fini le temps où l'on osait penser et dire qu'une personne de race noire n'avait aucune crédibilité en information aux yeux du public. Il faut continuer d'avancer. Et c'est dans cet état d'esprit que j'acquiesce à la proposition qui m'est faite et que j'entends exercer le rôle de gouverneure générale.»

Michaëlle Jean s'est toujours défendue d'avoir un plan de carrière. Pour convaincre les sceptiques, elle a souvent raconté son étonnante entrevue d'embauche à la télé de Radio-Canada, à la fin des années 80. «Quel est votre animateur préféré?» lui avait-on demandé. «Je n'en ai pas vraiment», avait-elle répondu. «Quelle est votre émission préférée, alors?» avait conti-



Toute sa vie, Michaëlle Jean s'est acharnée à faire mentir ceux qui ne voyaient en elle que la femme noire de service, un bibelot exotique embauché pour donner bonne conscience à ses patrons.

nué l'interviewer. «Je n'en ai pas vraiment», avait-elle répété. Silence de mort. La future animatrice avait dû expliquer à ses vis-à-vis médusés qu'elle vivait sans télévision chez elle depuis au moins 10 ans!

SOIF D'APPRENDRE

De fait, la vie entière de M^{me} Jean apparaît comme une succession de changements aussi soudains qu'improbables. Née à Haïti, en 1957, elle fuit le pays avec sa famille pour échapper à la dictature de François Duvalier, alias Papa Doc. Le petit groupe d'exilés se retrouve à Thetford Mines, où la présen-

ce de Noirs constitue une véritable attraction. «Petite, je me sentais comme une tache noire sur la neige blanche», a-t-elle confié à la journaliste Michèle Coude-Lord, dans le magazine *Le 30*.

Plus tard, la famille de Michaëlle Jean s'installa à Montréal. Selon elle, beaucoup d'immigrants finissent par choisir la métropole parce qu'ils y cherchent un port d'attache. «Comme les Québécois en Floride», dira-t-elle un jour au *SOLEIL*. Avec sa mère et sa sœur cadette, elle vit dans un appartement d'une pièce et demie dans un sous-sol. Le Cégep Rosemont. L'Université de Montréal. Les études en langue et en littérature

comparée, en italien et en espagnol. Une soif d'apprendre. «L'exil est une déchirure qu'il faut transformer en quelque chose qui vous instruit», commente-t-elle sobrement.

Remarquée par Radio-Canada à la suite de sa participation à un documentaire sur Haïti, Michaëlle Jean connaît une ascension météorique. Elle anime notamment *Virages*, *Le Monde ce soir*, *Le Canada aujourd'hui*, *Grands Reportages*, *RDI à l'écoute*, *Rough Cuts* et *Passionate Eye*. Mais son statut d'éternelle étoile montante ne lui attire pas que des amis. L'éviction de l'animatrice Michel Violey, dont elle prend la place comme lectrice du *Téléjournal*, les fins de semaine, en 2001, engendrent bien des suspensions. «Au début, j'ai entendu dire que j'étais là à cause d'une politique d'embauche d'immigration et d'accès à l'égalité. (...) J'avais tout pour nourrir les préjugés», a-t-elle raconté au magazine *Le 30*.

RYTHME EFFRÉNÉ

Au fil des ans, le rythme effréné de la télévision finira par miner la santé de l'éternelle fonceuse, de la perfectionniste qui veut toujours en faire plus. Le conflit de travail qui sévit à Radio-Canada et les restructurations incessantes de la société d'État feront le reste. À la fin de 2002, elle doit prendre un long congé pour récupérer. «Si j'avais dit que c'était un cancer de la gorge, tout le monde aurait trouvé ça normal, mais si je dis que j'ai subi une hystérectomie parce que j'avais des fibromes dans l'utérus, on va dire que je manque de pudeur», confie-t-elle à son retour à Jean Beaunoyer, du journal *La Presse*.

«C'est stressant, la télé, explique-t-elle. On nous demande d'être naturel alors qu'il n'y a rien de naturel. On parle avec des écouteurs dans les oreilles, on tourne des pages avec nos mains, on active le télésoffleur avec le pied et on s'adresse à la caméra. (...) La télévision a changé. (...) Maintenant, il faut produire deux émissions du *Téléjournal* par jour, une édition pour le RDI à 21 h et une autre pour la première chaîne, à 22 h.»

Était-ce le désenchantement? Il y a presque un an jour pour jour, le 18 août 2004, lors d'une entrevue à la radio de Radio-Canada, Michaëlle Jean allait encore plus loin dans sa critique de la télévision actuelle. Parlant de RDI et de la télévision en continu, elle explique: «J'ai vu comment la machine s'est installée. Elle est dévoreuse de gens. Elle est dévoreuse de temps. Une fatigue s'est installée. C'est un métier où l'on

devrait donner un sens aux événements. Alors que, s'il faut tenir 24 heures sur 24, ce n'est plus possible.»

«Les exigences deviennent de plus en plus grandes, poursuivait-elle. Il faut faire 10 fois plus avec moins de moyens. On se met à courir au-devant de l'événement. (...) On n'en est plus à faire des compte-rendus des événements. Parfois, c'est à se demander si on ne les provoque pas. C'est une machine extraordinaire, avec laquelle on peut faire beaucoup. Mais on en fait quoi?»

Arrivée à la télé un peu par hasard, Michaëlle Jean la quitte de la même façon. L'avenir dira si elle finira par s'enrayer dans l'atmosphère un peu empoisonnée de Rideau Hall, la résidence du gouverneur général à Ottawa. En attendant, M^{me} Jean s'exerce déjà au patinage politique. Interrogée sur la pertinence de la monarchie en 2005, elle a répondu, avec un large sourire: «Je la respecte comme institution. Cela fait partie de notre démocratie et c'est en ce sens que je porterai cette responsabilité.»

«Que va-t-elle faire dans cette galère?» semblaient dire ses collègues de Radio-Canada, hier. Passée la surprise initiale, les uns et les autres y allaient de leur interprétation. «On veut refaire l'image du Canada, a commenté l'animateur Jean-François Lépine, sur les ondes de RDI. C'est devenu très évident dans les ambassades, dans les missions du pays à l'étranger. On veut sortir des clichés habituels. Elle représente à la fois le présent, mais aussi l'avenir. Mais pour nous, le plus difficile sera de cesser de l'appeler Michaëlle pour lui donner du Votre Excellence», a-t-il conclu à la blague.

Toute sa vie, Michaëlle Jean s'est acharnée à faire mentir ceux qui ne voyaient en elle que la femme noire de service, un bibelot exotique embauché pour donner bonne conscience à ses patrons. Hier encore, on lui a demandé si elle ne craignait pas d'être utilisée pour mousser la popularité du premier ministre, Paul Martin, mis à mal par le scandale des commandites, en particulier au Québec.

«Avez-vous été choisie pour ce que vous êtes ou pour ce que vous avez fait?» lui a balancé un journaliste. La future gouverneure générale a pris une profonde inspiration. Elle a gardé son calme. Seule sa manière de rassembler nerveusement ses notes a pu laisser supposer que le coup cruel avait porté. «Je ne suis l'instrument de personne. Je suis ce que je suis», a-t-elle conclu avant de tirer sa révérence.

La fin d'une controverse nommée Clarkson

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

Rarement un chef d'État canadien aura suscité autant la controverse qu'Adrienne Clarkson, qui laissera son poste de gouverneure générale le 27 septembre prochain, après six ans de règne.

Première immigrante à loger à Rideau Hall depuis la canadienisation de cette fonction, en 1952, M^{me} Clarkson, une communicatrice de profession, a aussi été la première locataire de la résidence officielle du représentant de la reine d'Angleterre au Canada à manifester autant de panache dans ses fonctions.

Par tradition, le poste de gouverneur général était strictement honorifique. Le détenteur de la fonction lisait le discours du Trône une fois par année, confirmait le déclenchement des élections et assermentait les nouveaux ministres.

M^{me} Clarkson, elle, a changé la donne. Sans se mêler de politique partisane, elle a entrepris de visiter le plus grand nombre possible de régions, de rencontrer le plus grand nombre possible de personnes.

Elle a également visité les militaires canadiens en mission de paix un peu partout dans le monde, célébrant Noël dans des baraques nettement moins luxueuses que sa résidence.

La gouverneure générale a également dirigé des «missions» culturelles dans divers pays, comme en Russie et en Amérique latine, accompagnée d'une longue suite d'intervenants de ces milieux.

Tout cela a coûté cher — plus de cinq millions de dollars dans le cas des pays nordiques — et a entraîné M^{me} Clarkson dans la tourmente politique, les conservateurs de Stephen Harper s'insurgeant en comité parlementaire, en 2003, contre des dépenses qu'ils qualifient de somptuaires.

Le gouvernement a d'ailleurs lui-même jeté un



M^{me} Clarkson devait se retirer l'an dernier.

interdit sur une tournée vice-royale semblable, l'an dernier, pour éviter un retour du scandale.

Le personnel de Rideau Hall a de son côté doublé en nombre entre 1999 et 2003, tandis que M^{me} Clarkson et son époux, John Ralston Saul, ont utilisé à de nombreuses reprises des avions du gouvernement pour des activités privées à New York et à leur chalet de la baie Georgienne.

Sa remplaçante, Michaëlle Jean, n'est pas sans ignorer cet état de fait. Mais elle s'est bien défendue hier d'intervenir dans ces débats controversés.

«Ce n'est pas le moment d'adresser la moindre critique que ce soit à M^{me} Clarkson, a dit M^{me} Jean devant les médias, parce que l'histoire gardera certainement le souvenir d'une femme qui aura été parmi les plus grands gouverneurs généraux.»

«J'ai énormément d'admiration pour ce qu'elle a pu accomplir, a-t-elle ajouté plus d'une fois, et je pense que je m'inscrirai dans la continuité de cette voie qu'elle a déjà ouverte.»

M^{me} Clarkson devait prendre sa retraite l'an dernier, mais le premier ministre a prolongé son mandat d'une autre année pour assurer la stabilité politique du pays dans l'éventualité d'une crise politique.

Si le gouvernement minoritaire de M. Martin était tombé dès la lecture du discours du Trône, par exemple, M^{me} Clarkson aurait pu avoir le loisir d'offrir le pouvoir au conservateur Stephen Harper, dans un premier temps, avant de déclencher des élections générales.

De Port-au-Prince à Montréal, la communauté haïtienne est en liesse

MARIE-PIERRE PAQUIN-BOUTIN
La Presse

C'était la nouvelle du jour en Haïti. À Port-au-Prince comme en province, la nomination de Michaëlle Jean au poste de gouverneure générale du Canada a fait la manchette des journaux et des radios, hier. La nouvelle faisait aussi la une des sites Internet de Radio-Métropole et d'Haïti en marche.

Myriam Merlet, directrice d'un groupe de défense des droits des femmes, a appris la nouvelle en allumant la radio, hier matin. «C'est vraiment quelque chose qu'une Noire soit nommée à cette très haute fonction, dit-elle. Une femme de surcroît.»

«Ça aura certainement un impact positif pour les communautés culturelles», croit celle qui a habité à Montréal pendant 11 ans avant de retourner en Haïti.

Le journaliste Jacquelin Télémaque, joint à Cap-Haïtien, confirme que la nomination d'une Haïtienne comme représentante de la reine d'Angleterre a vite fait le tour du pays. «Dès ce matin, plusieurs en parlaient un peu partout en province. C'est une très bonne nouvelle!», affirme celui qui a connu M^{me} Jean au Québec, au début des années 80.

À Montréal, le président de la Ligue des Noirs du Québec, Dan Philip, jubilait. «C'est très important pour nous, elle devient quand même chef d'État. Ça donne de l'espoir aux gens de la communauté noire, mais aussi à l'ensemble de la société québécoise pour montrer qu'on peut aller loin.»

Les membres de la communauté haïtienne interrogés saluent ses qualités professionnelles et son engagement auprès des siens. Plusieurs croient que c'est chez les jeunes que sa nomination aura le plus d'impact.

«Michaëlle va être le miroir des jeunes de la communauté noire, à qui on colle l'image de délinquants et qui sont désespérés de faire leur marque dans une société majoritairement blanche. Elle montre qu'il y a de la place pour les jeunes s'ils se battent et travaillent», estime le directeur de la radio communautaire haïtienne CPAM, Jean Ernest Pierre.

L'écrivain Stanley Péan était heureux d'apprendre la nouvelle. «C'est une très grande surprise.



Dany Laferrière: «Un grand pas!»



Stanley Péan: «Une femme très intelligente!»

Je n'avais pas la moindre idée qu'elle avait des velléités politiques. Elle a toujours été une journaliste engagée et fait beaucoup pour son pays d'origine, mais je suis un peu surpris par la position qui vient avec ce poste. Malgré ses réserves envers cette «fonction symbolique héritée du passé colonial britannique», M. Péan n'avait que de bons mots pour Michaëlle Jean, «une femme extrêmement intelligente qui a le charme nécessaire pour s'acquitter de ce travail d'ambassadrice».

Tout aussi étonné, Dany Laferrière croit pour sa part que cette nomination représente un «moment marquant pour la communauté haïtienne. C'est un grand pas, on ne pourra plus parler de l'histoire des Haïtiens sans mentionner cela».

ÉCRASEMENT À TORONTO

Les boîtes noires envoyées en France

Le Canada n'a pas l'équipement pour les analyser

■ TORONTO (PC) — Les experts qui enquêtent sur l'accident de l'Airbus A340 survenu mardi à l'aéroport international Pearson de Toronto vont devoir envoyer l'enregistreuse de conversations de l'équipage et l'enregistreuse des données de vol en France pour analyse. La raison : ils n'ont pas l'équipement pour le faire au Canada.

« Nous n'avons pas le genre d'équipement qu'il faut pour extraire les données de ce genre d'appareil », a déclaré hier en conférence de presse Réal Levasseur, l'enquêteur du Bureau de la sécurité des transports (BST) responsable du dossier. « Ce genre d'équipement est très dispendieux. Il s'agit d'un appareil de type plus ancien qui a été installé dans cet avion. »

Les deux enregistreuses, communément appelées boîtes noires, vont donc être envoyées en France sous escorte. Les données recueillies seront ensuite remises aux enquêteurs du BST, ce qui devrait prendre environ trois jours, a ajouté M. Levasseur.

Les enquêteurs espèrent que les données en question leur permettront de découvrir ce qui s'est passé mardi, tout juste avant que l'avion ne dérape dans un ravin en bout de piste. Les enregistrements devraient également permettre de voir si les freins ont bien fonctionné et si la pression du système hydraulique était adéquate.

Entre-temps, la carcasse incendiée de l'avion restera sur place, dans le ravin boisé où il a terminé sa course. Les 309 occupants du Vol 358 Paris-Toronto, équipage et passagers, ont pu quitter l'appareil avant que ne débute l'incendie.

« Pour le moment, on attend les résultats de la lecture de l'enregistreuse des données de vol, a déclaré M. Levasseur. Une fois qu'on aura ces données en main, alors on pourra décider quoi faire avec les débris. »

Tout ça n'a pas empêché hier les enquêteurs, équipés de combinaisons biorisques, de fouiller les restes de l'appareil pour tenter de comprendre ce qui s'est passé, un travail ardu compte tenu de la chaleur, de l'humidité et de la puanteur qui se dégagent

toujours des restes incendiés.

Par ailleurs, le copilote a été interrogé hier sur les circonstances de l'accident, mais M. Levasseur a refusé de dévoiler la teneur des informations ainsi obtenues, en déclarant qu'il s'agissait d'informations privilégiées. C'est le copilote qui était aux commandes de l'appareil lors de l'atterrissage raté.

Quant au pilote, il récupère toujours à l'hôpital de blessures au dos non précisées, a indiqué M. Levasseur. Il ne sera pas interrogé tant que les médecins n'auront pas donné l'autorisation aux enquêteurs.

M. Levasseur a ajouté que l'équipa-

Les enregistrements devraient aider à déterminer ce qui a mal tourné mardi

ge n'a jamais déclaré de situation d'urgence aux contrôleurs aériens ou à qui que ce soit lorsque l'Airbus s'est posé sur la piste. Mais il reste encore à confirmer cette information, a-t-il dit.

On sait cependant que l'avion roulait toujours à 150 kilomètres à l'heure lorsqu'il est arrivé en bout de piste, ce qui explique qu'il ait poursuivi sa course sur 200 mètres avant de s'enfoncer dans le ravin. On sait aussi que trois des quatre moteurs de l'avion ont fonctionné en poussée inversée après l'atterrissage, une manœuvre normalement effectuée pour ralentir l'avion. Pour ce qui est du quatrième moteur, il a été trop endommagé dans l'accident et l'incendie qui a suivi pour permettre des conclusions.



Le premier ministre du Japon, Junichiro Koizumi, discute par vidéoconférence avec l'astronaute Soichi Noguchi, quelques jours avant le retour de la navette.

« DISCOVERY »

Feu vert pour un retour sur terre

PASCAL BAROLLIÉ
Agence France-Presse

CAP CANAVERAL, Floride — La Nasa a jugé hier *Discovery* apte à rentrer sur terre sans nouvelles réparations, tandis que son équipage a achevé le transfert de provisions vers la Station spatiale internationale (SSI) et son nettoyage avant le désarrimage prévu demain.

« Nous avons donné le feu vert à *Discovery* pour le retour », a déclaré Wayne Hale, directeur-adjoint du programme des navettes à la Nasa.

Les sept astronautes de *Discovery*, qui doivent se poser lundi au centre Kennedy près de Cap Canaveral, ont laissé le maximum de réserves aux deux résidents de l'ISS qui pourraient ne pas voir d'autres navettes pendant de longs mois. Ils ont également retiré du laboratoire orbital tous les déchets et équipements qui l'encombraient.

Discovery est la première navette à rendre visite à l'ISS depuis l'accident de *Columbia* en 2003. Mais la Nasa a averti qu'elle ne mènerait pas d'autres missions tant qu'elle n'aurait pas réglé le problème de l'isolant qui s'est détaché du réservoir de la navette au lancement le 26 juillet. Des débris identiques avaient causé la mort des sept astronautes de *Columbia*.

Des morceaux d'isolant frappant *Discovery* au décollage ont endommagé une couverture thermique protégeant l'une des fenêtres du cockpit, conduisant la Nasa à envisager une nouvelle sortie dans l'espace.

Mais les responsables du vol ont conclu hier que l'isolation thermique de cette fenêtre était toujours suffisante et que les morceaux de cette couverture pouvant se détacher et venir frapper la navette pendant sa rentrée dans l'atmosphère étaient trop légers pour endommager *Discovery*.

« Nous avons de bonnes nouvelles. Les responsables du vol viennent de conclure que la couverture sous la fenêtre est sûre pour un retour. Pas de problème. En résumé, pas de quatrième sortie dans l'espace », a annoncé le

centre de contrôle de la mission à Houston au Texas, à l'équipage.

« Pas de quatrième sortie, c'est ce que j'appelle une bonne nouvelle », a répondu l'astronaute japonais Soichi Noguchi, l'un des sept membres d'équipage de *Discovery*, qui a pris part aux trois sorties dans l'espace de cette mission.

« Nous pensons que le risque est faible, le remède serait pire » que le mal, a expliqué M. Hale. Selon lui, les tests effectués ont montré que « rien ne se détachera, ou que les morceaux seront extrêmement petits ». Cette conclusion est « le résultat d'un énorme effort » de mobilisation des experts de la Nasa, a-t-il souligné.

Mercredi, la Nasa s'était livrée à une réparation improvisée dans l'espace avec l'intervention de l'astronaute américain Steve Robinson, assisté de Noguchi, envoyé sous la navette pour retirer deux petites cales mal fixées entre les tuiles thermoprotectrices, qui auraient pu créer turbulences et surchauffe durant la rentrée dans l'atmosphère.

Une large partie de la mission de 13 jours de *Discovery* a été consacrée aux inspections pour s'assurer que les débris arrachés du réservoir au lancement n'avaient pas endommagé la navette, permettant un retour sur terre en toute sécurité.

Mais, selon des documents internes de la Nasa publiés hier par le *New York Times*, l'agence spatiale avait été avertie en décembre 2004 que la façon dont l'isolant était appliqué sur le réservoir externe continuait de présenter un risque pour la mission, malgré les 200 millions \$ dépensés pour régler le problème de l'isolant.

« La menace de survenance de débris dangereux demeurera » pour le vol, pouvait-on lire dans ce rapport écrit par Conley Perry, ingénieur de la Nasa à la retraite. Son analyse a été confirmée par les faits. Un morceau d'isolant de plus de 500 grammes s'est détaché du réservoir au lancement. Par chance, il n'a pas heurté *Discovery*.

GROENLAND

Un navire danois vogue vers l'île revendiquée par le Canada

COPENHAGUE, Danemark (AP et PC) — Un navire danois se dirigeait hier vers l'île Hans, minuscule territoire balayé par le vent au large du Groenland, au cœur d'un contentieux entre le Danemark et le Canada.

Si la glace le lui permet, le garde-côte *Tulugaq* tentera d'atteindre à la fin du mois l'île d'une superficie de 1,3 kilomètre carré, que revendiquent les deux pays, a fait savoir Alex Jensen, porte-parole de la marine danoise.

« Le voyage fait partie des tâches routinières que nous accomplissons, comme inspecter les eaux danoises et maintenir la souveraineté danoise, a dit M. Jensen. Si nous parvenons à atteindre l'île, nous hisserons un nouveau

drapeau danois. Nous tentons de changer les drapeaux aussi souvent que possible parce qu'ils sont rapidement déchirés par de forts vents. »

Le député Dan McTeague, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères Pierre Pettigrew, a affirmé que le geste posé par le Danemark ne modifiait en rien la position du Canada. Il a dit que le différend devait être réglé par la voie diplomatique.

La question de l'appartenance de l'île Hans n'est toujours pas réglée. Le mois dernier, le Danemark a fait parvenir une lettre à l'ambassadrice canadienne, protestant contre la visite inattendue sur l'île du ministre canadien de la Défense, Bill Graham.

Le producteur de « Karla » n'a pas dit son dernier mot

Il compte tout faire pour que son film soit projeté au Canada

TORONTO (PC) — Le producteur du film ayant pour sujet Karla Homolka et Paul Bernardo a promis, hier, de tout faire pour qu'il soit projeté à l'écran au Canada, une journée après l'annulation d'une présentation prévue à Montréal.

Le Festival des films du monde a annoncé mercredi qu'il avait décidé d'annuler la projection du film *Karla*. Michael Sellers, producteur chez Quantum Entertainment, a fait savoir qu'il s'agissait pour lui d'une « déception, mais pas d'une énorme déception ».

« Pour la première fois, cela nous a poussés à nous affirmer davantage lorsque vient le temps de faire respecter les droits des cinéastes, a déclaré M. Sellers. Ils agissent vraiment de manière à rendre la vie difficile à ce film au Canada. »

Au cours des derniers mois, le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, a incité les gens à ne pas aller voir le film, qui raconte l'histoire du couple et des événements qui ont mené aux meurtres crapuleux des jeunes Kristen French et Leslie Mahaffy.

M. McGuinty a félicité les organisateurs du FFM hier pour avoir décidé d'annuler la projection du film, qui devait avoir lieu au plus tard en août.

« Ces crimes ont laissé des traces indélébiles dans la vie de cette province, a affirmé M. McGuinty. Je ne peux comprendre que des gens cherchent à tirer profit de la situation. »

M. Sellers a dit qu'il savait qu'Air Canada, l'un des commanditaires du FFM, ne voulait pas que son logo soit affiché durant la projection de *Karla*. Il a dit croire que la compagnie d'aviation était parmi les intervenants qui ont fortement incité le festival à laisser tomber le film.

Les corporations et les gouvernements ne devraient pas pouvoir déterminer quels films sont présentés ou non, a-t-il avancé.

LIBERTÉ D'EXPRESSION

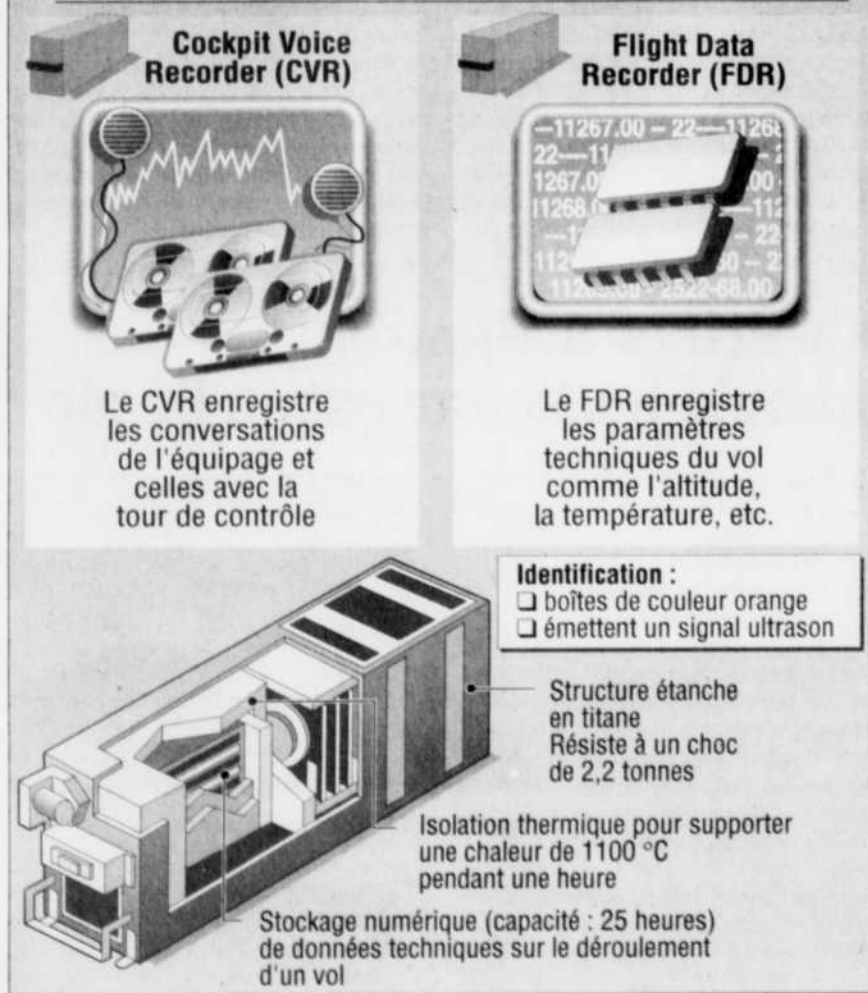
« Il faut se poser des questions au sujet de la liberté d'expression, du rôle du gouvernement et des corporations dans la diffusion de l'art, a déclaré M. Sellers. Personne ne sera ligoté sur une chaise, on n'obligera personne à aller voir ce film. »

M. Sellers a dit que sa compagnie révisera sa politique de marketing, qui a jusqu'ici été « prudente et mesurée » au Canada, selon lui. Il songe maintenant à adopter une approche plus agressive.

Voler avec les papillons

■ MEXICO — Un pilote mexicain, assisté de pilotes américains et canadiens, se propose d'accompagner des papillons monarques jusqu'à leur sanctuaire hivernal, au Mexique. Francisco Gutierrez quittera le Québec le 15 août à bord d'un deltaplane motorisé capable d'emporter deux personnes. Le trajet le mènera notamment à Montréal et Toronto, puis aux États-Unis, jusqu'à la frontière mexicaine. Le voyage devrait prendre fin le 2 novembre à Valle Del Bravo, près de la forêt où se rassemblent chaque hiver les papillons. L'entreprise est commanditée par le Fonds mondial pour la nature, le gouvernement mexicain et M. Gutierrez lui-même. Elle vise à souligner l'importance de cette forêt, en proie à une exploitation illégale. Le projet donnera naissance à un documentaire. AP

Les deux boîtes noires d'un avion



INFOGRAPHIE AFP — LE SOLEIL

ENTENTE CANADA-ÉTATS-UNIS SUR LES RÉFUGIÉS

Un « tueur silencieux »

Les organismes de défense des droits clament que les individus renvoyés aux É.-U. ne sont pas toujours en sécurité

OTTAWA (PC) — Une nouvelle entente avec les États-Unis a mené à la réduction du nombre de demandes d'asile au Canada cette année, mais elle s'avère un « tueur silencieux », selon un organisme de défense des droits des réfugiés.

Le Conseil canadien pour les réfugiés (CCR) a publié un rapport hier qui exige que le gouvernement fédéral annule l'entente sur les tiers pays sûrs, affirmant qu'il a « un effet dévastateur » sur « les vies de réfugiés menacés ».

L'entente s'est avérée particulièrement néfaste pour les gens qui tentent de quitter la Colombie, a indiqué le CCR.

Le ministère de l'Immigration insiste pour dire que l'entente s'est avérée être un succès, et que l'engagement du Canada envers la protection des réfugiés n'a pas faibli.

Selon l'entente qui est en vigueur depuis le 29 décembre, chaque pays considère l'autre comme un endroit sûr pour les réfugiés. Ce qui signifie que le Canada peut retourner des candidats à la frontière en leur disant qu'ils doivent réclamer leur statut de réfugié aux États-Unis, le pays où ils sont d'abord arrivés.

Les défenseurs de la cause des réfugiés au Canada se sont carrément opposés à l'entente, affirmant que les

États-Unis ne sont pas toujours un pays sûr pour les individus qui cherchent à fuir la persécution.

Aux États-Unis, les demandeurs — enfants compris — sont souvent mis en prison durant des mois ou même des années pendant qu'on traite leur dossier, ont déclaré les opposants à l'entente. Par ailleurs, étant donné que les règles américaines sont plus sévères, les demandeurs rejetés aux États-Unis sont souvent acceptés par la suite au Canada.

Les défenseurs de la cause des réfugiés affirment aussi que l'entente aurait pour effet de réduire considérablement le nombre de demandes d'asi-

le, incitant les gens à utiliser des moyens illicites, et donc plus dangereux, pour franchir la frontière.

En se basant sur les données de la première moitié de l'année, le CCR prédit que le Canada recevra en 2005 son plus petit nombre de demandes d'asile depuis le milieu des années 80.

On s'attend à un total de 17 300 demandes, bien en-deçà de la moyenne de 29 680 qu'on observe chaque année depuis 1989, date de l'entrée en vigueur du système d'évaluation actuel, souligne le CCR.

« Ce n'est pas une exagération de décrire cet accord comme un tueur silencieux, a déclaré Nick Summers,

président du CCR. Hors de la vue des Canadiens, les demandeurs d'asile sont en train de payer le prix de cette approche de type « pas dans ma cour » que le Canada utilise en matière de protection des réfugiés. Les faits montrent que les États-Unis ne sont pas sûrs pour tous les réfugiés, et que le Canada est en train de laisser tomber des réfugiés ayant besoin de notre protection. »

Greg Scott, porte-parole du ministère de l'Immigration, a affirmé que le gouvernement canadien surveillait les effets de l'entente, ajoutant qu'il était trop tôt pour en tirer des conclusions.

COURSE À LA DIRECTION DU PQ

Un des mousquetaires sort du rang

Alexandre Bourdeau quitte les «non-alignés» pour appuyer Legendre

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

■ Les trois mousquetaires avaient promis de rester neutres dans la course à la direction du Parti québécois, mais le député de Berthier, Alexandre Bourdeau, a choisi son camp, convaincu que Richard Legendre est «l'homme de la situation».

Cette situation, c'est un «parti ébranlé par le départ de Bernard Landry», écrit le jeune député dans une lettre qui sera publiée demain dans certains quotidiens. Un parti qui a besoin d'un «homme de terrain», de «quelqu'un qui travaille en équipe», non pas d'un «leader charismatique», ni d'un «Moïse», a-t-il précisé hier en entrevue téléphonique.

Dans une course qui s'annonce rude et corsée, chaque appui compte. Les candidats le savent. Et Richard Legendre, qui s'est manifesté après le désistement de François Legault, n'a pas perdu de temps. Il a été le premier à déposer sa candidature, avec 1000 signatures d'appui, s'est donné un site Web et a un agenda digne d'une campagne électorale. C'est lui qui a

demandé à rencontrer le député Bourdeau. Il l'a convaincu d'embarquer avec lui et, du même souffle, de renoncer à la neutralité des mousquetaires.

Les deux autres membres du trio, Jonathan Valois et Stéphane Tremblay, étaient toujours «non alignés» aux dernières nouvelles. M. Valois a fait savoir par l'entremise de son attaché politique qu'il n'avait pas encore choisi son camp. Quant à M. Tremblay, personne n'a retourné l'appel du SOLEIL. Amis, les trois députés sont devenus mousquetaires dans la foulée d'une tournée du Québec, en 2004, pour sonder le poulx des jeunes sur la souveraineté.

Le député estime qu'il est temps de briser le silence

Fort des conclusions qu'ils ont tirées ensemble, M. Bourdeau compte bien y pigner pour alimenter M. Legendre, qui l'a choisi pour s'occuper de contenu. «Je vais m'occuper de la rédaction du contenu. Je vais sortir les idées fortes du rapport des mousquetaires», confie-t-il. Grosso modo, ils ont constaté que l'option souverainiste avait encore la cote, mais qu'elle n'était pas suffisamment ancrée dans le réel et le pragmatisme.

À plus de quatre mois de l'élection du nouveau chef, le 15 novembre, le député de Berthier estime qu'il est temps de rompre le silence. Avec l'exécutif élargi de sa circonscription, il a rencontré cinq candidats, «les plus sérieux». Au final, le plan de match d'André Boisclair lui a paru «flu», il «ne partage pas la vision des choses de Pauline Marois» et il trouve «super intéressant que Louis Bernard soit dans la course, ça va apporter du contenu». Mais «Richard est quelqu'un de plus concret, qui parle avec le monde, un joueur d'équipe. Son plan de match est défini.

Le 16 novembre, il y a l'équipe pour le OUI qui se met en marche».

Si son opinion est arrêtée et «inébranlable», Alexandre Bourdeau ne tiendra pas rigueur aux autres mousquetaires ni aux membres de son exécutif qui pourraient choisir un autre camp. «Je leur dis vas-y, vendez des cartes, c'est bon pour le Parti. Mais c'est sûr que je vais essayer de les convaincre!»

UNE ORGANISATION RODÉE

Ceux qui croient que Richard Legendre est un candidat potiche, détrompez-vous. Bien que les sondages le placent bien loin derrière André Boisclair, le député de Blainville est entouré d'une redoutable organisation qui ne lésine pas sur les méthodes. À peu de choses près, il compte sur l'équipe qui s'était rangée derrière François Legault, avant qu'il ne fasse passer sa famille biologique avant sa famille politique...

Dès lundi, M. Legendre sillonnait le Québec à bord d'une camionnette Mazda à «ses couleurs», informe un membre de l'équipe Legendre. D'ici la mi-novembre, le nombre de kilomètres au



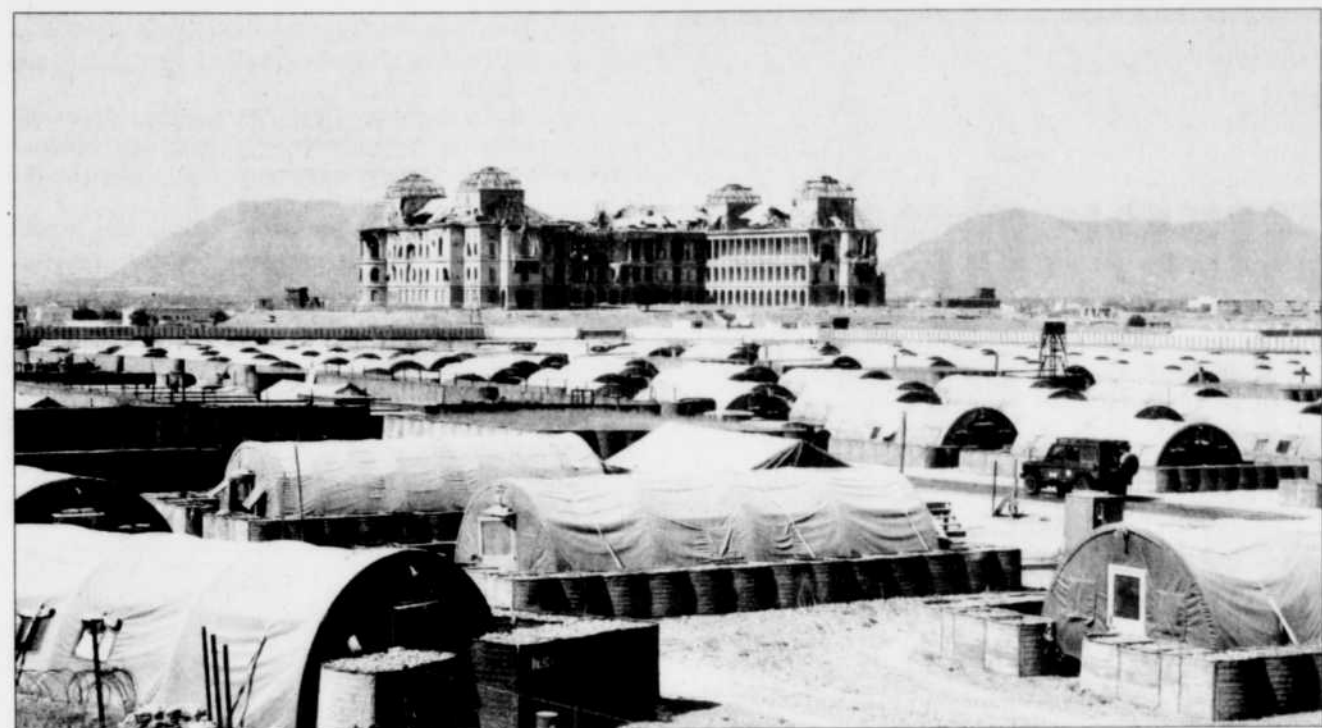
Alexandre Bourdeau

compteur grimpera en flèche, M. Legendre étant déterminé à se rendre à peu près partout au Québec. Seuls les Madelinots ne verront pas le véhicule, le candidat s'y rendra en avion.

Son agenda, publié dans Internet, est chargé: lundi à Montréal, mardi à Mont-Laurier, jeudi à Amos en Abitibi, pour les Jeux du Québec, un détour par Chibougamau et retour dans la métropole dimanche, la veille de son départ pour les Îles.

Tout indique qu'il manquera le tournoi de golf de Jonathan Valois, le 15 août, où cinq candidats seront présents, déterminés à convaincre un autre mousquetaire de balancer la neutralité par-dessus bord...

DÉMÉNAGEMENT À KABOUL



Le Camp Julien, situé à Kaboul, en Afghanistan, vit ses derniers jours. Il sera complètement fermé dès le début du mois de décembre parce que le contingent de soldats canadiens se déplace plus au sud, dans la région de Kandahar.

EN BREF

Tout dépendra de l'opposition

■ OTTAWA — Le premier ministre Paul Martin affirme qu'il ne prévoit pas déclencher une élection à l'automne, ajoutant toutefois que l'opposition pourrait en décider autrement. Le gouvernement pourrait faire l'objet d'un vote de confiance si tous les partis d'opposition s'unissaient. Certains observateurs affirment que les libéraux aimeraient qu'un tel scénario se produise, ce qui leur permettrait de dire que l'opposition ne cherche qu'à bloquer le bon

fonctionnement de la Chambre. M. Martin a déclaré, hier, qu'il ne prévoit pas se lancer en campagne électorale cet automne. «J'ai dit que je déclencherai une élection 30 jours après que Monsieur le juge Gomery soumette son rapport final, et c'est mon intention, a dit M. Martin. S'il y a une élection avant cela, ce serait du ressort de l'opposition.» Par ailleurs, le ministre des Finances, Ralph Goodale, n'a pas écarté la possibilité de présenter un budget à l'automne, ce qui aiderait le Parti libéral à courtiser les électeurs à l'approche d'une nouvelle élection. PC

EXTINCTION DE DROITS AUTOCHTONES

L'ONU demande des comptes au Canada

NORMAN DELISLE
Presse canadienne

Le comité des droits de la personne des Nations unies pose des questions sur la façon dont le Canada et le Québec négocient avec les autochtones.

Les gouvernements du Canada et du Québec devront répondre en effet à des inquiétudes que vient de formuler le Comité concernant l'état des négociations avec les différentes nations autochtones du Canada.

Les Nations unies veulent notamment avoir des détails sur le concept d'autodétermination qui est reconnu aux nations autochtones, et sur l'extinction des droits aboriginaux, notamment ceux des Innus.

Dans un document préliminaire daté du 25 juillet dernier, le Comité des Nations unies formule également des questions sur les démarches mises de l'avant par les gouvernements fédéral et provinciaux pour favoriser la participation des femmes autochtones dans tout le processus de négociations.

Au sujet des femmes autochtones, les autorités internationales s'inté-

rogent d'ailleurs sur le fait qu'elles seraient cinq fois plus nombreuses que les autres femmes à subir des sévices violents qui causent parfois le décès. On réclame des données précises à cet égard.

Enfin, on veut savoir quelles mesures les dirigeants canadiens et québécois prennent pour favoriser le développement des langues et cultures amérindiennes.

«UNE GRANDE VICTOIRE»

L'avocat Armand McKenzie, qui défend le Conseil des Innus du Nitassinan auprès du Comité à Genève (Suisse), criait victoire hier.

«Il s'agit d'une grande victoire. Que le Comité se penche sur l'extinction unilatérale des droits des Innus par une loi canadienne confirme ce que nous pensions depuis 30 ans: il s'agit d'une question de droits qui mérite d'être revue et corrigée», souligne M^{re} McKenzie dans un communiqué publié depuis Genève, en Suisse, où siège la Commission des droits de l'ONU.

M^{re} McKenzie soutient que la Convention de la Baie James et du Nord québécois a annulé en 1977 les droits territo-

riaux des Innus dans le secteur de la ville de Schefferville (que les Innus appellent Matimekosht).

Les Innus n'avaient pas signé en effet ces traités qui concernaient officiellement les Cris et les Inuits, mais qui touchaient néanmoins au territoire revendiqué par les Innus.

Dans une représentation formulée en 2004, M^{re} McKenzie avait d'ailleurs protesté contre la stratégie des gouvernements.

«Les pratiques canadiennes en matière d'extinction des droits culturels et juridiques violent un certain nombre de normes internationales relatives aux droits de l'homme», plaide-t-il.

Le ministre québécois des Affaires autochtones, Geoffrey Kelley, n'était pas disponible hier pour fournir ses réactions. Son adjointe, Claire Rémillard, a toutefois souligné que le ministre était sensible au dossier et était «préoccupé» par la situation des Innus de Matimekosht.

Le bureau du ministre fédéral des Affaires indiennes, Andy Scott n'a pas retourné l'appel de la Presse Canadienne qui sollicitait la réaction du ministre.

AUDIENCE DU BAPE SUR LA 175

Une perte de temps, croit le maire Tremblay

CHICOUTIMI (LE QUOTIDIEN) — Le maire de Saguenay, Jean Tremblay, demeure convaincu qu'il était inutile de tenir des audiences du BAPE sur le projet de route à quatre voies divisées dans la réserve faunique des Laurentides.

Le résultat du processus était évident, selon lui. «Je trouve tellement que, les Québécois, nous avons le don de nous compliquer la vie, affirme M. Tremblay. Même si deux premiers ministres ont signé, on se donne par nous-mêmes de la misère. Ça a coûté une fortune non seulement aux ministères, mais à tous ceux qui ont déposé un mémoire, en plus de retarder d'un an les travaux.»

À son avis, l'argument qui veut que les consultations publiques devaient avoir lieu afin de se conformer aux lois provinciales ne tiennent pas la route. «Les lois, on peut les changer, dit-il. Nous sommes entre Québécois!»

Le maire ne fait d'ailleurs que peu de cas du statut de réserve faunique du parc des Laurentides. «Le BAPE peut avoir sa place dans certains dossiers, lance-t-il, mais pas dans celui-là.»

Les réactions n'ont pas tardé à fuser dans les heures qui ont suivi le dévoilement du rapport du BAPE.

André Harvey, impliqué dans le projet depuis 1992, n'est pas surpris par les

orientations préconisées. La question du financement du projet ne le préoccupe pas. «Il y a 525 millions \$ disponibles et assurés par entente, avance-t-il. Une fois ce montant dépensé, les gouvernements n'auront d'autre choix que de partager les frais suivants.»

Le rapport est mitigé et comporte l'ajout d'éléments qui risquent d'alourdir le projet, estime pour sa part le député péquiste de Dubuc, Jacques Côté.

«C'est un rapport prudent qui ne s'avère ni positif ni négatif, soutient-il. Il com-

porte beaucoup d'aspects qui favorisent le respect de l'environnement. Par contre, ces contraintes impliquent des investissements supplémentaires qui n'ont pas été pris en compte dans l'élaboration initiale du projet.»

Le député indique que l'ampleur des indemnités à verser aux citoyens de la région de Québec touchés par le projet ainsi que la création de voies de contournement et de viaducs supplémentaires dans ce secteur vont engendrer de lourdes dépenses additionnelles.

«Le BAPE demande à Québec de s'entendre avec Stoneham avant de permettre le début des travaux, poursuit M. Côté. Cela pourrait faire déraiser le dossier et retarder le chantier.»

Déception chez les «écolos»

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

La publication du rapport du BAPE sur l'élargissement de la route 175, en pleine période de vacances, en a pris plus d'un le costume de bain baissé. Dans la région, seuls les organismes écologiques ont réagi au document, hier, et encore a-t-il fallu ramener du monde au boulot.

Théoriquement, le document aurait pu n'être rendu public que dans deux mois — et les délais, en la matière, sont la plupart du temps utilisés complètement. Prise de court, la Ville de Stoneham ne commentera le document que demain, tandis qu'à Québec, personne ne pourra le faire avant la semaine prochaine.

Du côté des groupes environnementalistes, cependant, la déception était généralisée. Tiré de ses vacances, le directeur général du Conseil régional de l'environnement (CRE) de la capitale, Alexandre Turgeon, déplore le manque de rigueur du Bureau des audiences publiques (BAPE).

«On est déçu que le BAPE n'ait pas fait davantage un travail d'enquête. Il s'agit plus d'un compte-rendu des audiences publiques que d'un examen approfondi. Si le Bureau existe, c'est justement pour s'assurer que les promoteurs ont bien fait leur travail. Mais dans ce cas-ci, le BAPE s'en remet à eux.»

M. Turgeon juge également que le débit automobile ne justifie pas l'élargissement de la 175. Au Québec, dit-il, on n'envisage habituellement la construction d'une autoroute à quatre voies que pour les artères empruntées par au moins 8000 véhicules par jour en moyenne, alors que la 175 n'en reçoit que 4600.

«DE BELLES PROMESSES»

Le dg du CRE se réjouit toutefois de l'appel lancé par le BAPE pour la tenue d'une vaste consultation sur les choix énergétiques du Québec. «Ce n'est pas dans un débat régional que les questions des changements climatiques et des transports peuvent être véritablement débattues», croit M. Turgeon.

Or, c'est justement un des points qui chicotent l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des marais du Nord (APEL). «On voulait un débat sur la pertinence du projet, dit la porte-parole Mélanie Deslongchamps. La commissaire dit dans son rapport qu'il doit y avoir un débat sur le transport intermodal au Québec, mais on aurait dû faire le débat sur le transport avant de dépenser un milliard pour faire une autoroute.»

Le gouvernement a beau faire de belles promesses de développement durable, ajoute M^{me} Deslongchamps, rien ne changera tant qu'il continuera d'accepter tous les projets routiers.

Avec la collaboration d'Isabelle Mathieu

5^e ÉDITION 10\$ par personne du 1^{er} au 6 août

Plusieurs prix de participation et
JUSQU'À 1000\$ EN BOURSES

CREER VOTRE SCULPTURE SUR LE THEME D'
IL ÉTAIT UNE

CONCOURS
SCULPTURES SUR SABLE
de la BAIE DE BEAUPORT

6 AOÛT 2005
remis au lendemain en cas de mauvais temps

www.baiedebeauport.qc.ca
418.666.2364

LE SOLEIL

QUÉBEC

PORT-QUÉBEC

CD

BAIE DE BEAUPORT

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS



Claude Larose a visité le chantier hier, en compagnie de la conseillère du quartier, Louise Lapointe.

RÉFECTION DU BOULEVARD CHAREST

Larose doit rassurer des commerçants inquiets

Des militants de Vision Québec interpellent l'aspirant maire au cours d'un point de presse

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

■ Ce qui devait être un banal point de presse sur la réfection du boulevard Charest Ouest s'est rapidement transformé en consultation publique improvisée, hier, quand des commerçants de Saint-Sauveur, dont plusieurs arboraient les couleurs de Vision Québec, ont profité de l'événement pour questionner Claude Larose au sujet des travaux.

«C'est un projet qui aurait dû être fait il y a 30 ou 40 ans»

Les commerçants s'inquiétaient notamment de la possibilité de recevoir des livraisons en plein chantier et du nombre d'espaces de stationnement que leur laissera le réaménagement du boulevard. Le candidat de Vision Québec dans Saint-Sauveur, Réjean Gignac, était aussi sur place.

«On fait toujours des groupes de travail avec les commerçants pour chercher à diminuer le plus possible les inconvénients. On maintient et garantit l'accès aux commerces en tout

temps», a répondu le chef du Renouveau municipal, Claude Larose.

Le chef de chantier, Martin Girard, a en outre souligné que les fournisseurs pouvaient emprunter les rues adjacentes et que, dans le cas contraire, l'entrepreneur prendrait sur lui d'aplanir les difficultés. Il le fait d'ailleurs déjà avec les ordures, entre les rues Montmagny et Saint-Luc, où se déploie la première phase des travaux. Bien que la collecte ne se fasse plus sur ce tronçon de Charest Ouest, le contractant prend les sacs sur le trottoir et va les porter lui-même dans les rues où les viadangeurs peuvent toujours passer.

Le réaménagement impliquera toutefois le sacrifice de places de stationnement, a admis M. Larose, puisque les voitures ne pourront plus se garer que sur un seul côté du boulevard. «Charest, dans ce secteur-ci, ce n'est pas une artère commerciale. C'est une artère résidentielle où on trouve quelques commerces», s'est défendu l'aspirant maire.

La rénovation de Charest Ouest (entre Langelier et Marie-de-l'Incarnation) se fera en trois phases s'étalant «probablement sur trois ou quatre ans», selon M. Larose, et coûtera une quinzaine de millions de dollars. La première phase, commencée il y a quelques jours, durera jusqu'en novembre et aura nécessité un investissement de 3,9 millions \$, dont 500 000 \$ sont défrayés par la Commission de la Capitale-Nationale.

«C'est un projet qui aurait dû être fait il y a 30 ou 40 ans, avance M. Larose, quand le boulevard avait été construit, parce qu'à l'époque, ils avaient coupé un quartier en deux, démolit des résidences et laissé des fonds de cours (du côté nord) sur une artère principale qui est une porte d'entrée majeure de Québec.»

Côté nord, poursuit-il, des arbres formeront un écran «pour protéger l'intimité des résidents»; on retrouvera, côté sud, des arbustes et un trottoir élargi.

POSTES ABOLIS AUX POSTES

Tollé à Québec

L'intervention d'Ottawa réclamée pour empêcher le transfert du centre de tri à Montréal

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

L'élimination de 300 emplois chez Postes Canada à Québec est loin de passer comme une lettre... à la poste! La Ville réclame l'intervention du ministre responsable du Québec, Jean Lapierre, et du nouveau sénateur Dennis Dawson pour inverser la décision de fermer le centre de tri du courriel du Vieux-Port pour le transférer à Montréal.

Le vice-président du comité exécutif et candidat à la mairie pour le RMQ, Claude Larose, n'admet pas que Postes Canada fasse sa rationalisation sur le dos de Québec. «Je suis persuadé que Postes Canada aurait pu conserver au minimum 100 emplois à Québec sans mettre en péril sa rationalisation», disait M. Larose dans un communiqué.

Postes Canada n'a pas eu de problème à laisser ouvert deux bureaux en Alberta, un à Calgary et l'autre à Edmonton, ajoute Claude Larose.

Le chef de Vision Québec et candidat à la mairie, Marc Bellemare, exige que Postes Canada revienne sur sa décision. «Ils avaient comme projet de bâtir un édifice de 25 millions \$ dans le parc Armand-Viau et des plans ont même été faits, affirme Marc Bellemare. Pourquoi ont-ils changé d'idée?»

Marc Bellemare est d'autant plus scandalisé par la nouvelle que, dit-il, 125 emplois seront créés à Montréal, ce que nie Postes Canada.

La région de Québec doit se mobiliser pour sauver ces emplois de qualité, dit M. Bellemare. «Ça prend des réactions énergiques, ça dort au gaz à l'hôtel de ville!» lance le chef de Vision Québec.

La Chambre de commerce de Québec aurait bien le goût de retourner cette mauvaise nouvelle à l'expéditeur. «Trop, c'est trop! s'empare le président de la Chambre, Pierre Dolbec. Quand l'exode s'achèvera-t-il? Quand le délaissement de la région cessera-t-il?»

Les gouvernements fédéral et provincial doivent maintenir une présence concrète dans la région afin que celle-ci demeure un centre de décision en accord avec son statut de capitale nationale, soutient la Chambre de commerce.

EN BREF

L'Allier de retour le 6 septembre

■ Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, sera absent de l'hôtel de ville jusqu'au 6 septembre, ordre de son médecin. M. L'Allier, 66 ans, a été hospitalisé le 30 juin après avoir ressenti un malaise, qui s'est révélé après examens être un trouble cardiaque. Les médecins lui ont installé un stimulateur cardiaque et il a obtenu son congé de l'hôpital le 11 juillet. Évaluant au départ pouvoir revenir au travail au début du mois d'août, le maire Jean-Paul L'Allier ne reprendra le boulot que progressivement, à partir du 6 septembre. Selon son attachée de presse, Isabelle Pelletier, le maire L'Allier se porte assez bien, mais a perdu beaucoup de poids et n'a pas encore retrouvé toutes ses forces. La plupart de ses tâches protocolaires de l'été ont été assumées à tour de rôle par les vices-présidents du comité exécutif, Normand Chatigny et Claude Larose, ainsi que par le maire suppléant, Jacques Joli-Cœur. Isabelle Mathieu

Une cure pour le présumé agresseur du chauffeur de taxi

■ Dominic Boily, accusé de vol qualifié aux dépens d'un chauffeur de taxi, a pu recouvrer la liberté hier, grâce à un engagement de 2000 \$ de sa mère. Une liberté bien relative, toutefois. Le jeune homme de 19 ans, qui aurait mis un couteau sous la gorge du chauffeur pour lui soutirer son argent, devra demeurer chez sa mère 24 heures par jour jusqu'à lundi matin. À ce moment, sa mère ira le reconduire à la maison de thérapie Nouvelle Vie, à Lévis. Pour se défendre contre son présumé assaillant, le chauffeur de taxi a utilisé du répulsif à chiens. Le jeune homme n'en a pas reçu au visage, mais son chandail a été aspergé. Une quinzaine de minutes après l'agression, les policiers ont mis la main au collet d'un jeune homme caché derrière un immeuble. La victime était dans la salle d'audience, hier matin, pendant que le juge Rémi Bouchard énumérait les conditions de mise en liberté de l'accusé. L'une d'elle est justement de ne pas communiquer avec le chauffeur de taxi. Guy Benjamin

Beaupré reste en prison

■ Dale Beaupré devra patienter jusqu'au 12 août avant de savoir s'il pourra recouvrer la liberté en attendant son procès sous une accusation de conduite avec les facultés affaiblies causant la mort. Le jeune homme de 21 ans, de Vanier, a été arrêté dans la nuit de vendredi à samedi. Un cycliste de 34 ans, Ridhahen-Mohamed Ben Neir, a perdu la vie dans l'accident survenu sur la rue Jean-Talon Sud. Dale Beaupré a été arrêté sur les lieux de l'accident. Il venait de quitter le bar Le Paladium. Conduit au poste de police, il aurait échoué l'alcootest. L'accusé était de retour devant le tribunal hier matin pour subir son enquête sur cautionnement. Sa présence dans le box des accusés fut de courte durée. En moins d'une minute, l'avocat de la défense a obtenu le report de l'enquête à vendredi prochain. M^{re} Denis Bernier a dit vouloir prendre connaissance de toute la preuve détenue contre son client avant de tenter d'obtenir sa libération. En plus des accusations relatives à la conduite en état d'ébriété, Beaupré devra répondre de deux chefs de bris de probation. Il était encore sous probation à la suite d'une affaire de voies de fait armées survenue en mai 2003. Le tribunal lui avait interdit de consommer de l'alcool. Dale Beaupré est le frère de Dominique Beaupré, qui a été assassiné devant le bar Le Bistrot, en janvier. Guy Benjamin



L'avocat Denis Bernier

■ L'agression au couteau survenue mercredi soir dans le quartier Saint-Roch, à Québec, a été accusée hier après-midi de tentative de meurtre.

AGRESSION AU COUTEAU

Le suspect accusé de tentative de meurtre

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ L'auteur présumé de l'agression armée survenue mercredi soir dans le quartier Saint-Roch, à Québec, a été accusé hier après-midi de tentative de meurtre.

Daniel Dumais, 41 ans, a été arrêté peu avant 1 h dans la nuit de mercredi à hier au bar de la Couronne, sur la rue du même nom.

«C'est un appel anonyme qui est entré au service de police. On nous a dit que le suspect se trouvait dans le bar. Il avait deux couteaux à steak sur lui, et ses vêtements étaient pleins de sang», a précisé l'agent Hugues Lavoie, porte-parole de la police de Québec.

Peu après 19 h mercredi, Daniel Dumais, communément appelé l'Indien, aurait poignardé à plusieurs reprises un homme de 45 ans à l'angle des rues de l'Église et Saint-Joseph. La victime, dont la vie ne serait plus en danger, était assise sur un banc public lorsque Daniel Dumais lui aurait enfoncé son couteau dans le ventre.

Le mobile de l'agression demeure encore nébuleux, les policiers ne pouvant dire s'il s'agit d'une affaire de drogue ou de triangle amoureux. Selon un témoin rencontré sur les lieux de l'événement, le suspect aurait demandé de la drogue à sa victime avant de lui asséner au moins quatre coups de couteau.

Dumais possède de nombreux antécédents judiciaires, notamment en matière de voies de fait armées, de vol qualifié et de menaces. La Couronne s'est objectée à la remise en liberté de l'individu, qui devra revenir en cour le 9 août pour son enquête sur cautionnement.

Avec la collaboration de Guy Benjamin

Quatre morts sur les routes au cours des dernières heures

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

Quatre personnes ont perdu la vie dans des accidents survenus au cours des dernières heures dans les régions de Portneuf, de la Beauce et de Montmagny.

Cinq personnes qui prenaient place dans le même véhicule ont également été gravement blessées dans un accident survenu hier après-midi sur l'autoroute 40, à la hauteur de la municipalité de Portneuf. Le véhicule dans lequel prenaient place les victimes s'est retrouvé dans le fossé après que le conducteur en eut perdu la maîtrise.

Un autre accident s'est produit hier après-midi sur la route 173, à Beauceville. Selon les informations recueillies par la Sûreté du Québec, un automobiliste de 66 ans de Saint-Évariste, Gilles Vallée, a été heurté mortellement après que la conductrice qui s'en venait en sens inverse eut quitté sa voie. «Elle a eu un problème de santé qui a affecté sa conduite, et elle s'est retrouvée dans l'autre voie», a expliqué l'agente Ann Mathieu, porte-parole de la SQ.

Plus tôt dans la journée, un passant a découvert un automobiliste de 23 ans qui gisait sans vie dans son véhicule immobilisé en bordure de l'autoroute 40, à la hauteur de Donnac-

na. Le conducteur aurait perdu le contrôle de son véhicule, qui serait ensuite allé heurter un ponceau avant de terminer sa course dans le fossé. La Sûreté du Québec croit que l'alcool pourrait être en cause dans cet accident. La victime est un résident de Neuville, Jean-François Matte.

Puis, en fin d'après-midi, mercredi, une adolescente de 18 ans de Saint-Joseph, Catherine Boily, a trouvé la mort après avoir perdu la maîtrise de son véhicule dans le rang des Érables, à Vallée-Jonction. «Elle a probablement été distraite, et son véhicule s'est tassé sur l'accotement. Elle a tenté de le ramener en donnant des coups de volant, mais elle a perdu le contrôle et a été éjectée du véhicule», a raconté l'agente Mathieu.

Le décès de la jeune victime a été constaté au Centre hospitalier de Saint-Georges. Une adolescente de 15 ans et une jeune femme de 18 ans prenaient également place dans le véhicule, mais on ne craint pas pour leur vie.

À peu près au même moment, un automobiliste de 46 ans de Saint-François de Montmagny, Alain Lacoste, a péri dans un accident survenu dans le rang du Nord, à Saint-Pierre de Montmagny. La victime a elle aussi perdu la maîtrise de son véhicule, qui a heurté violemment un poteau d'Hydro-Québec.

Procurez-vous une nouvelle motomarine Sea-Doo® avec...



Ø DÉPÔT Ø PAIEMENT Ø INTÉRÊT

Sur une période
de 6 mois*
Offre valide
du 25 juillet au
12 septembre 2005
Incluant
les nouvelles 3D^{MC}



Visitez votre concessionnaire Sea-Doo le plus près

ALMA
SPORTS D.R.C. INC.
3055 RUE DU PONT SUD
(418) 668-7389

CHATEAU RICHER
GRAVEL SPORTS INC.
7240 BOUL. STE-ANNE
(418) 824-4335

MATANE
MATANE MOTOSPORT INC.
615, DU PHARE EST
(418) 562-3322

QUEBEC
ADRENALINE SPORTS EXTREMES
1841 BOUL. HAMEL OUEST
(418) 687-0383

RIVIERE DU LOUP
POMERLEAU LES BATEAUX INC.
84 BOUL. CARTIER
(418) 862-2022

ST-RAPHAEL
T.Y. MOTEURS INC.
684 ROUTE 281
(418) 243-2292

THETFORD MINES
MERCIER MARINE LTEE
3670 BOUL. FRONTENAC OUEST
(418) 423-5517

sea-doo.com 800-882-2900

©2005 Bombardier Produits Récréatifs inc. (BPP) Tous droits réservés. M.C. ® Marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Offre en vigueur au Canada seulement sur les motomarines Sea-Doo neuves 2004 et 2005 achetées, livrées et enregistrées entre le 25 juillet et le 12 septembre 2005, chez un concessionnaire autorisé Sea-Doo participant. Les conditions peuvent varier d'une province à une autre et la promotion est sujette à changements ou à prendre fin en tout temps sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. *Aucun paiement, aucun dépôt, aucun intérêt sur une période de 6 mois disponible avec la Banque Laurentienne. Sujet à l'approbation de crédit. Selon la qualification aux critères et aux termes en vigueur à la Banque Laurentienne du Canada, un dépôt peut être exigé. Le programme de financement est basé sur le prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF). Le financement d'un montant de 15,999\$ (PDSF du modèle RXT™ 2005), en date du 25 juillet 2005, à un taux de 8,30% avec la promotion Aucun. Aucun, aucun sur une période de 6 mois (jusqu'au 25 janvier 2006), représente une économie de 644,31\$ pour le consommateur. L'offre ne peut pas être cédée, échangée, vendue ou combinée à aucune autre offre, à moins que cela soit spécialement mentionné ci-inclus. Nul là où la loi l'interdit. Visitez votre concessionnaire autorisé BPP Sea-Doo® participant pour les détails.

SEA-DOO.
LAISSEZ TOUT DERRIERE VOUS™



LES FÊTES DE LA NOUVELLE-FRANCE

Le théâtre à la croisée des époques

Internet et nouvelles technologies s'invitent aux festivités

FRANCIS HIGGINS
FHiggins@lesoleil.com

■ Le mélange des époques a de quoi faire sourire. Pendant 30 minutes, des comédiens costumés jouent des seigneurs du XVII^e siècle. L'instant d'après, le public est convié à choisir par Internet le déroulement de l'intrigue.

Caprices du monde d'aujourd'hui obligent, les anachronismes sont aussi nombreux qu'inévitables dans un festival historique. Qu'à cela ne tienne, les organisateurs des Fêtes de la Nouvelle-France ont décidé de garder le meilleur des deux mondes.

Depuis mercredi, des acteurs coincés entre l'ancien et le moderne expérimentent le théâtre interactif. Pour l'occasion, ils forment la famille Bell, dont le patriarche se trouve pris de court lorsque l'intendant le promet seigneur et lui confie quelques arpents de terre. Chaque jour, la petite troupe propose quatre représentations à la fin desquelles les spectateurs sont invités à voter. Le lendemain, le résultat de ce scrutin électronique guide la suite de l'histoire.

Le plus curieux, ce sont les quatre employés déguisés qui croisent la foule après la prestation. « Pour qui voulez-vous voter? Ignace Bell va-t-il renoncer à son commerce de cloches pour ne plus s'occuper que de la gestion de sa seigneurie? », demandent-ils à tout un chacun. Aussitôt, ils entrent la réponse dans leur Blackberry, un appareil de communication sans fil de la taille d'une calculatrice qui intègre Internet, téléphone et messagerie électronique.

La formule gagne en popularité à chaque spectacle. Mercredi, 600 personnes ont voté. Hier, ce nombre a légèrement dépassé le millier.

« Parfois, le monde nous force desus pour donner son choix! », dit Pierre-Marc Paquet, employé de Bell, le commanditaire de l'événement.

Pour les acteurs, le défi est nouveau et intéressant. Ils ont dû mémoriser



Agathe Julien-Delaunière recueille les votes des spectateurs après chacune des quatre pièces quotidiennes du théâtre interactif. Durant la journée d'hier, ses collègues et elle ont enregistré plus d'un millier de choix.

10 canevas de pièces différents pour faire face à toutes les éventualités.

« À ce qu'on me dit, les votes sont assez serrés. C'est amusant de jouer sans savoir exactement où le récit ira », dit le comédien Olivier Normand-Laplante.

Malgré tout, les interprètes ne se prennent pas les pieds dans les fleurs du tapis. Ils se permettent quelques originalités, pourvu que le fil conducteur et la conclusion de chaque scène soient respectés.

« Ça me rappelle beaucoup l'époque où je faisais de l'impro. On prend plaisir à inventer des répliques pour surprendre les autres. En plus, c'est une belle pièce qui traite des conséquences d'une ambition trop grande », explique Jean-Jacqui Boutet, qui tient le rôle du seigneur.

Mise en scène par André Lachance, cette œuvre a été écrite par Jean-François Brochard et Kathy Haton Brochard. Outre MM. Normand-Laplante et Boutet, elle met en vedette Ginette Guay, Léo Munger et Lucien Ratio.



Les comédiens ont dû mémoriser 10 canevas de pièces différents pour faire face à toutes les éventualités.

Les représentations se poursuivront jusqu'à la finale de dimanche. Il est possible de soumettre son vote par In-

ternet et de connaître l'horaire des spectacles en visitant le site Web www.nouvellefrance.qc.ca.

Un cadeau de 350 000 \$ d'Ottawa

FRANCIS HIGGINS
FHiggins@lesoleil.com

■ Les organisateurs des Fêtes de la Nouvelle-France peuvent enfin respirer. Développement économique Canada consent une aide financière de 349 650 \$ jusqu'en 2007.

Les maîtres d'œuvre de l'événement comptaient beaucoup sur ce coup de pouce d'Ottawa. En effet, environ le tiers de cette somme était déjà inscrit au budget 2005 de 2,7 millions \$. Réparti sur trois ans, le montant total servira à faire de la promotion à l'étranger.

C'est avec soulagement et satisfaction que le directeur général, Stéphane Desmeules, a appris la nouvelle... le 22 juillet. Il lui a cependant fallu attendre jusqu'à la semaine dernière avant que l'entente de partenariat soit signée. Mais le secret fut gardé jusqu'au début des festivités.

L'an passé, les Fêtes ont bénéficié de 133 500 \$ du même organisme fédéral, alors que l'actuelle enveloppe budgétaire est de 110 000 \$ seulement. Cependant, une deuxième subvention de l'ordre de 25 000 \$ pourrait s'ajouter d'ici quelques semaines. Cette requête est à l'étude.

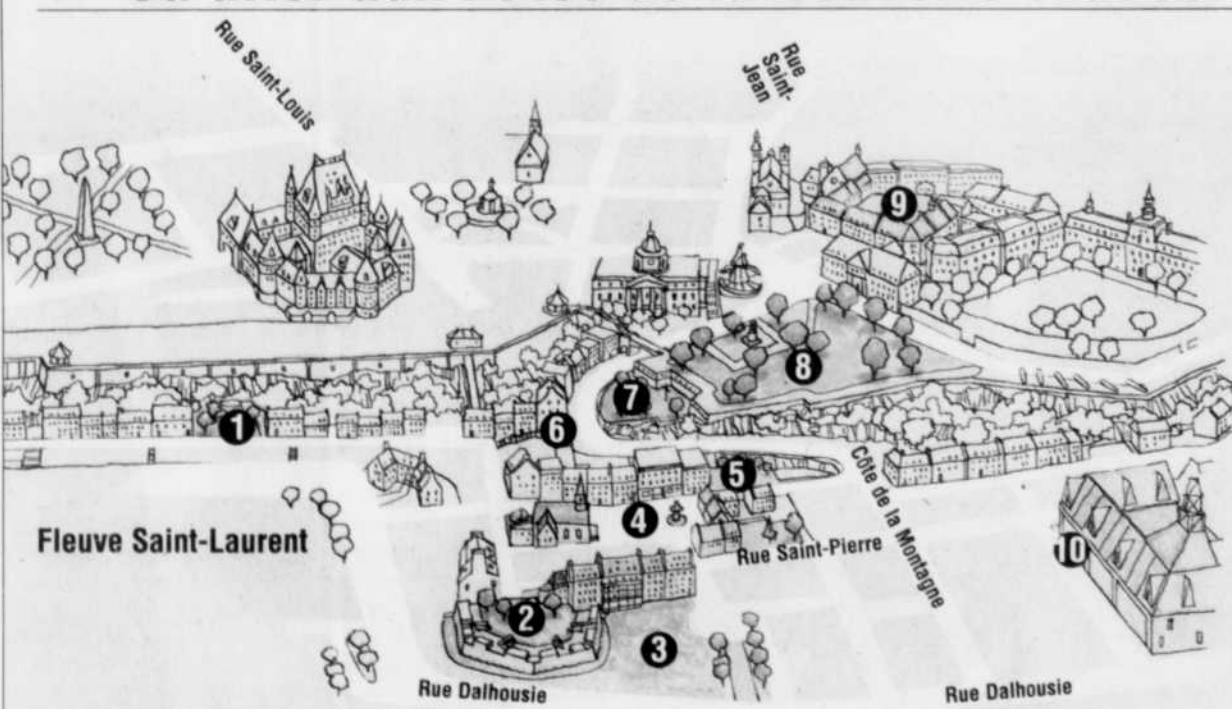
En juillet, Patrimoine canadien n'a pas renouvelé son appui de 50 000 \$ en raison de la fin du Programme de commandes et de la hausse du nombre de demandes de la part d'autres festivals. Néanmoins, M. Desmeules espère toujours, sans grande conviction, que des fonds seront débloqués.

En 2004, les Fêtes ont connu un déficit d'environ 100 000 \$ comblé à même le surplus des années précédentes. L'organisation dispose encore d'une somme équivalente dans ses réserves.

Les célébrations qui se poursuivent jusqu'à dimanche accueillent de 300 000 à 500 000 visiteurs. Les retombées économiques pour la région sont estimées à 18 millions \$.

L'argent servira à faire de la promotion à l'étranger

Où aller aux Fêtes de la Nouvelle-France



À l'affiche aujourd'hui

20 h 30 Soirée amérindienne
cimetière des Picotés, côte de la Montagne

Dès 13 h Exposition défilé de Géants de Québec
Trajet: place D'Youville, rue Saint-Jean, côte de la Fabrique, place l'Hôtel de ville, rue Buade, parc Montmorency

20 h 30 Yves Lambert
cour du Séminaire

21 h L'an des vents
scène Cheval Blanc, batterie Royale.

21 h 30 Labrecque et ses créanciers
scène Beil, parc Montmorency

SITES DES ACTIVITÉS

1 PARC FÉLIX-LECLERC

2 BATTERIE ROYALE

3 PLACE DE PARIS

4 PLACE ROYALE

5 PARC DE LA CÉTIÈRE

6 CÔTE DE LA MONTAGNE

7 CIMETIÈRE DES PICOTÉS

8 PARC MONTMORENCY

9 COUR DU SÉMINAIRE

10 MUSÉE DE LA CIVILISATION

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

DEMAIN
DANS LE SOLEIL

Le Québec débrouillard



Dans le cahier
A

Neuf mille immigrants ont choisi Sherbrooke depuis neuf ans. C'est beaucoup pour une ville de 145 000 personnes. À ce rythme, les immigrants de première et seconde souche y formeront dans 50 ans la moitié de la population. À lire demain cet autre volet de notre série sur le Québec débrouillard.

LE MONDE

Nouvelles menaces d'Al-Zawahiri

DUBAI (AFP) — Le numéro deux du réseau terroriste Al-Qaïda, Ayman Al-Zawahiri, a renouvelé ses menaces contre Washington et Londres dans une vidéo diffusée hier, quatre semaines après les attentats de Londres, et alors que les troupes américaines subissent de lourdes pertes en Irak.

« Les pertes en Afghanistan et en Irak ne sont que les pertes des premiers affrontements. Si vous vous obstinez dans cette même politique d'agression des musulmans, vous verrez des catastrophes pires que celles connues au Vietnam », lance Zawahiri dans cette vidéo diffusée sur la télévision satellitaire arabe Al-Jazira.

Vêtu d'une ample robe blanche et coiffé d'un turban noir, Zawahiri a par ailleurs accusé le président américain George W. Bush et de hauts responsables américains de cacher la vérité sur ce qui se passe en Irak.

« La vérité, c'est que Bush, Rice et Rumsfeld sont en train de vous cacher qu'il n'y a pas d'issue (en Irak) sans le retrait immédiat » des troupes étrangères, ajoute ce chirurgien égyptien de 54 ans considéré comme le véritable théoricien d'Al-Qaïda.

« Tout retard ne signifiera que davantage de morts et davantage de pertes » pour les troupes des E.-U. et de leurs alliés, « si vous ne vous retirez pas aujourd'hui, vous retirerez inévitablement demain mais au prix de dizaines de milliers de morts, de blessés et d'estropiés », ajoute Zawahiri, une kalachnikov posée à sa gauche contre une toile beige servant de décor à l'enregistrement, dont on ne sait ni la date, ni le lieu de la réalisation.

La menace intervient alors que la popularité déclinante du président Bush auprès des Américains vient d'être entamée encore un peu plus par la mort en Irak de 22 marines depuis le début de la semaine, dont 15 pour la seule journée de mercredi.

TONY BLAIR

Zawahiri s'en prend ensuite au premier ministre britannique Tony Blair. « Quant aux Britanniques, je leur dis : Blair vous a attiré la destruction jusqu'au centre de Londres, il (vous) attirera davantage de destructions si Dieu le veut », affirme-t-il, sans revendiquer directement les attentats de juillet à Londres.

Une cellule s'affirmant d'Al-Qaïda a revendiqué les attentats ayant fait 56 morts le 7 juillet à Londres avant de revendiquer des attentats, ratés, deux semaines plus tard dans la même ville.

Le président américain, George W. Bush, a estimé hier que les déclarations d'Al-Zawahiri prouvent que la guerre contre le terrorisme se livre en Irak, en déplorant les récentes pertes militaires américaines.

« Ces déclarations montrent clairement que l'Irak fait partie de la guerre contre le terrorisme et que nous sommes en guerre », a affirmé M. Bush lors d'une conférence de presse avec le président colombien Álvaro Uribe dans son ranch de Crawford.

« Nous garderons le cap, nous finirons notre mission en Irak », a souligné le président américain en promettant encore que les quelque 130 000 soldats américains en Irak rentre- raient aux E.-U. « dès que possible ».

« Aussi vite que possible, cela veut dire quand les Irakiens seront prêts à combattre. Quand les Irakiens seront prêts, notre coalition partira », a déclaré M. Bush.

Le secrétaire à la Défense, Donald

Rumsfeld, a reconnu hier que l'armée américaine en Irak faisait face à un dilemme pour ne pas apparaître comme une force d'occupation.

Sans assez de soldats de la coalition présents sur le terrain, l'insurrection cherchera à perturber le processus politique en cours en Irak, mais avec trop de soldats, elle cherchera à persuader l'opinion irakienne que les forces armées de la coalition sont une force d'occupation, « ce qu'elle n'est pas », a dit M. Rumsfeld au cours d'une intervention à Los Angeles.

« Le succès ne sera possible que s'il y a des progrès politiques, que si les Irakiens se rendent compte que leur nation est souveraine », a-t-il dit.

Un référendum sur un projet de nouvelle Constitution irakienne est prévu avant le 15 octobre. L'élection d'une nouvelle Assemblée nationale est prévue en décembre.

Les commandants américains sur le terrain doivent décider s'ils ont besoin de plus de soldats pour assurer la sécurité de ces élections, a dit M. Rumsfeld. Ensuite, les forces américaines en Irak devraient être moins nombreuses.

Londres encore sur un pied de guerre

■ LONDRES — Des milliers de policiers quadrillaient la capitale britannique et son métro, hier quatre semaines après les attentats suicide qui ont fait 56 morts, dont les quatre kamikazes présumés, et peu après la diffusion par la télévision panarabe Al-Jazira de nouvelles menaces d'Ayman Al-Zawahiri, chef adjoint du réseau terroriste d'Oussama ben Laden, qui lie les attentats à la décision du premier ministre britannique Tony Blair de participer à la guerre en Irak aux côtés des États-Unis. Les services du 10, Downing Street se sont refusés à tout commentaire, mais le chef du gouvernement a déjà déclaré à plusieurs reprises que l'Irak n'était qu'un prétexte au terrorisme. Dans le volet du 21 juillet, un tribunal londonien a placé hier en détention provisoire le premier suspect inculpé, Ismael Abdurahman, âgé de 23 ans. Ce Londonien comparaitra le 11 août pour rétention d'information entre le 23 et le 28 juillet. Il aurait ainsi permis à un auteur présumé de la deuxième série, Hamdi Issac, alias Osman Hussain, de fuir en Italie, où il a été arrêté. AP

ISRAËL

Un soldat tue 4 Arabes dans un bus

Le militaire, lynché par la foule, était hostile au retrait de Tsahal de la bande de Gaza

SHFARAM, Israël (AFP et AP) — À moins de deux semaines du retrait de la bande de Gaza, la tension est brusquement montée en Israël, où quatre Arabes israéliens ont été tués dans un attentat perpétré par un extrémiste juif, lynché ensuite par une foule en colère dans le nord du pays.

Le premier ministre, Ariel Sharon, a immédiatement condamné l'attaque, commise de sang-froid par un soldat déserteur de 19 ans. « Il s'agit d'un acte vil d'un terroriste juif assoiffé de sang qui a voulu porter atteinte à des citoyens innocents », a affirmé M. Sharon dans un communiqué.

« J'ai ordonné aux services de sécurité d'enquêter en toute priorité sur cette attaque terroriste », a-t-il ajouté, survenue dans la ville arabe israélienne de Shfaram, en Galilée.

Selon la télévision, le soldat, porté déserteur depuis plusieurs mois, a ouvert le feu à la suite d'une dispute avec les passagers d'un autobus à propos du plan israélien de désengagement de la bande de Gaza et de quatre colonies du nord de la Cisjordanie.

Son père, Yitzhak, a confié qu'il avait déserté son unité dans l'armée il y a quelques semaines, après qu'on lui eut dit qu'il devrait participer au retrait de Gaza.

Selon l'enquête préliminaire de police, le jeune homme, habillé en uniforme militaire, est monté à bord de l'autobus 165 effectuant la liaison entre Haïfa et Shfaram. Il a ouvert le feu en visant d'abord le chauffeur du véhicule, puis les passagers et la foule à l'extérieur. Il a tué quatre personnes, le chauffeur, deux étudiants et un habitant de Shfaram, des chrétiens et des

musulmans, et a blessé au moins cinq autres personnes avant d'être neutralisé par un passager.

Mais des habitants de Shfaram — rassemblés autour de l'autobus et qui criaient « Allah Akbar » (Dieu est le plus grand), selon des témoins cités par la télévision publique — ont ensuite lynché le soldat en le bombardant de pierres et de bouteilles, sans que la police puisse le protéger.

« C'est un incident isolé », a cependant estimé le commandant en chef de la police israélienne, Moche Kharadi, qui a ainsi voulu apaiser les 1,2 million d'Arabes israéliens qui représentent un peu moins de 20 % de la population du pays.

D'importantes forces de police ont préventivement pris position autour de Shfaram.

La communauté arabe doit observer aujourd'hui une grève générale pour protester contre le massacre.

Depuis des mois, des responsables israéliens de la sécurité ont mis en garde contre les extrémistes qui, pour essayer de saboter le retrait israélien, pourraient attaquer des Arabes afin de détourner une partie des forces israéliennes du travail qui les attend avec le retrait des colons.

Cette attaque à Shfaram rappelle le massacre de 29 Palestiniens en 1994 au Caveau des Patriarches à Hébron, en Cisjordanie, par Barouch Goldstein, un colon extrémiste qui a également été lynché à mort par les survivants de la tuerie.

Près de 450 Israéliens opposés au retrait de la bande de Gaza ont par ailleurs été interpellés par les forces de l'ordre pour s'être infiltrés dans des implantations juives de ce territoire, dont les colons doivent être évacués à partir du 17 août a indiqué la police.



Les responsables de la sécurité d'une des 21 colonies juives de la bande de Gaza ont symboliquement remis leurs armes à l'armée hier au cours d'une cérémonie organisée à moins de deux semaines du retrait israélien de la région. Une vingtaine de membres des unités d'intervention rapide des colons ont remis à l'armée leurs armes automatiques, casques et gilets pare-balles pendant une cérémonie organisée dans l'implantation ou la colonie de Nezer Hazani, dans le centre de la bande de Gaza. « Cette cérémonie est la preuve que nous ne voulons pas d'effusions de sang pendant l'évacuation par les forces de l'ordre des localités juives » de la bande de Gaza et de quatre implantations de Cisjordanie, a indiqué un des responsables de la sécurité de Nezer Hazani au cours de la cérémonie. Selon ce plan de retrait, quelque 8000 colons juifs de la bande de Gaza et de quatre colonies isolées dans le nord de la Cisjordanie doivent être évacués à compter du 17 août.

C'est quand même déjà la fête

GAZA (AFP) — Les Palestiniens ont commencé hier à célébrer à Gaza la fin de l'occupation israélienne de ce territoire.

Le premier ministre palestinien Ahmed Qorei s'adressant à quelque 10 000 personnes réunies devant le bâtiment du Conseil Législatif Palestinien (parlement) à Gaza a déclaré que le retrait, qui doit commencer le 17 août, est une première étape vers la création d'un Etat palestinien avec Jérusalem pour capitale.

« Le retrait de Gaza et du nord de la Cisjordanie est la première étape de notre retour à Jérusalem et dans l'ensemble de la Cisjordanie » a dit le premier ministre.

« Il est hors de question que cette initiative israélienne soit la dernière. Ce n'est que la première », a-t-il ajouté.

Les participants à ce rassemblement organisé par le Fatah, principale composante de l'OLP, brandissaient des banderoles et affiches où l'on pouvait lire « Le peuple palestinien a libéré cette terre ».

Par ailleurs, plus de 300 000 drapeaux palestiniens, T-shirts et keffiyehs doivent être distribués à partir de dimanche dans la bande de Gaza pour célébrer le retrait.

Abdel Hakim Awad, le chef des Chabiba, le mouvement de jeunesse du Fatah, a ajouté que le « comité pour la célébration » du retrait israélien qu'il

préside va affréter 160 autobus pour amener les Palestiniens dans les colonies israéliennes une fois qu'elles auront été évacuées.

« Nous attendrons deux à trois jours afin d'effectuer des inspections de sécurité dans ces colonies, puis nous amènerons les gens sur place », a ajouté Abdel Hakim Awad.

Le ministère israélien de l'Habitat a de son côté lancé hier des appels d'offres pour la construction de 72 logements dans la colonie de Beitar Ilit, au sud de Jérusalem.

Beitar Ilit est une colonie habitée par des juifs ultra-orthodoxes et compte 25 000 habitants. Elle est située au sud de Jérusalem, à moins de deux

kilomètres du territoire israélien.

Le responsable palestinien des négociations Saeb Erekat a vivement critiqué cette démarche qui risque, selon lui, de détruire toute reprise du processus de paix.

Par ailleurs, les négociations sur l'après-retrait entre Israël et les Palestiniens menées par l'intermédiaire de l'envoyé spécial du quartette (E.-U., Union européenne, Russie, ONU) James Wolfensohn se poursuivaient hier. Aucun accord n'a pour le moment été conclu sur les points de passage entre la bande de Gaza et l'Égypte ou la Cisjordanie, ni sur la construction d'un port à Gaza ou la réouverture d'un aéroport.

Triste 60^e anniversaire demain à Hiroshima

HIROSHIMA, Japon (AP) — À l'heure exacte de la première attaque nucléaire de l'histoire, il y a 60 ans, des dizaines de milliers de personnes seront réunies demain au Parc du mémorial de la paix à Hiroshima. Des gerbes de fleurs seront déposées, un millier de colombes seront lâchées et le glas sonnera.

Pour Yoriko Takeuchi, 87 ans, c'est toujours un moment difficile chaque année. Cette habitante d'Hiroshima avait été évacuée avec beaucoup d'autres femmes et enfants avant l'attaque du 6 août 1945. Lorsqu'elle a regagné la ville en décembre de la même année, elle a découvert qu'elle avait perdu sa maison et de nombreux membres de sa famille.

« Tout ce que je pouvais voir, c'était un champ de ruines fumantes », se souvient-elle. Hiroshima est aujourd'hui une ville prospère de près de trois millions d'habitants, qui est surtout connue au Japon pour son équipe de base-ball, les Carp. « C'est un miracle de voir comment la ville s'est reconstruite, assure M^{me} Takeuchi. « Nous avons vécu l'enfer à cause des armes atomiques, dit-elle. Elles devraient être interdites. »

Le thème de la paix est omniprésent à Hiroshima. La grande artère qui mène au Parc du mémorial est baptisée Promenade de la paix. Des centaines de milliers de personnes visitent le Musée de la paix chaque année et sont accueillies à l'entrée par une Horloge de la paix, qui égrène les jours écoulés depuis le largage de la bombe. Demain, elle affichera 21 915.

Le premier ministre, Junichiro Koizumi, devrait être présent, même si des membres de son Parti conservateur ont commencé à remettre en question le refus traditionnel du Japon de se doter de l'arme nucléaire. Une attitude qui indigné des rescapés d'Hiroshima.

Selon les estimations, 140 000 personnes auraient péri dans l'explosion de la bombe A larguée par le bombardier américain Enola Gay le 6 août. Une deuxième attaque nucléaire faisait 80 000 morts à Nagasaki trois jours plus tard, et le 15 août 1945, le Japon capitulait.

En comptant les personnes initialement portées disparues et celles mortes ultérieurement de maladies liées à l'explosion, le nombre total de victimes à Hiroshima s'élève à 237 000, selon la ville.

Quelque 5 000 nouveaux noms devraient être ajoutés à la liste cette année.

EN BREF

Naufrage d'un bathyscaphe russe

■ MOSCOU (AFP) — Un bathyscaphe militaire russe a coulé au sud du Kamchatka avec sept marins à son bord, lesquels ne disposent plus que de 24 heures d'oxygène, a indiqué ce matin une source militaire citée par Ria-Novosti. Les militaires ont débuté les travaux visant à soulever le mini sous-marin qui gît dans la baie Berezhovaya (sud de Petropavlovsk-Kamchatskiï) à 190 mètres de profondeur, selon cette source anonyme. AFP

L'EST ET LA CÔTE-NORD

FABRICATION D'ÉOLIENNES

La Gaspésie conservera ses avantages

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ NEW RICHMOND — Quelques heures avant d'apprendre la fermeture de la cartonnerie de Smurfit-Stone à New Richmond, la ministre responsable de la Gaspésie, Nathalie Normandeau, avait participé à une réunion du Conseil des ministres, au cours de laquelle ses collègues du cabinet ont approuvé un règlement conférant à la péninsule des avantages pour la construction des composantes qui serviront à l'érection des parcs éoliens du prochain appel d'offres de 2000 mégawatts.

En gros, ces avantages de construction se comparent à ceux octroyés à la Gaspésie et à la MRC de Matane lors de l'appel d'offres de 2003, distribué en 2004. Cet appel d'offres prévoyait aussi une localisation des parcs exclusive à cette zone.

Le second appel d'offres doit être lancé avant le 31 octobre et il s'étend à tout le Québec quant à la localisation des parcs éoliens, mais la construction de composantes devra continuer de favoriser la Gaspésie et la MRC de Matane.

Ainsi, les nouveaux complexes éoliens devront être caractérisés par un contenu québécois minimal de 60 %, comprenant leur installation. Comme les tâches d'excavation et de préparation de terrain accaparent 30 % du volume de travail, l'autre tranche de 30 % devra favoriser les usines de composantes localisées en Gaspésie et dans la région de Matane, selon le projet de règlement adopté par le cabinet.

Il est prévu qu'une part de 1500 MW sera installée ailleurs qu'en Gaspésie. La capacité actuelle des lignes de transport ne permettrait pas à la pé-

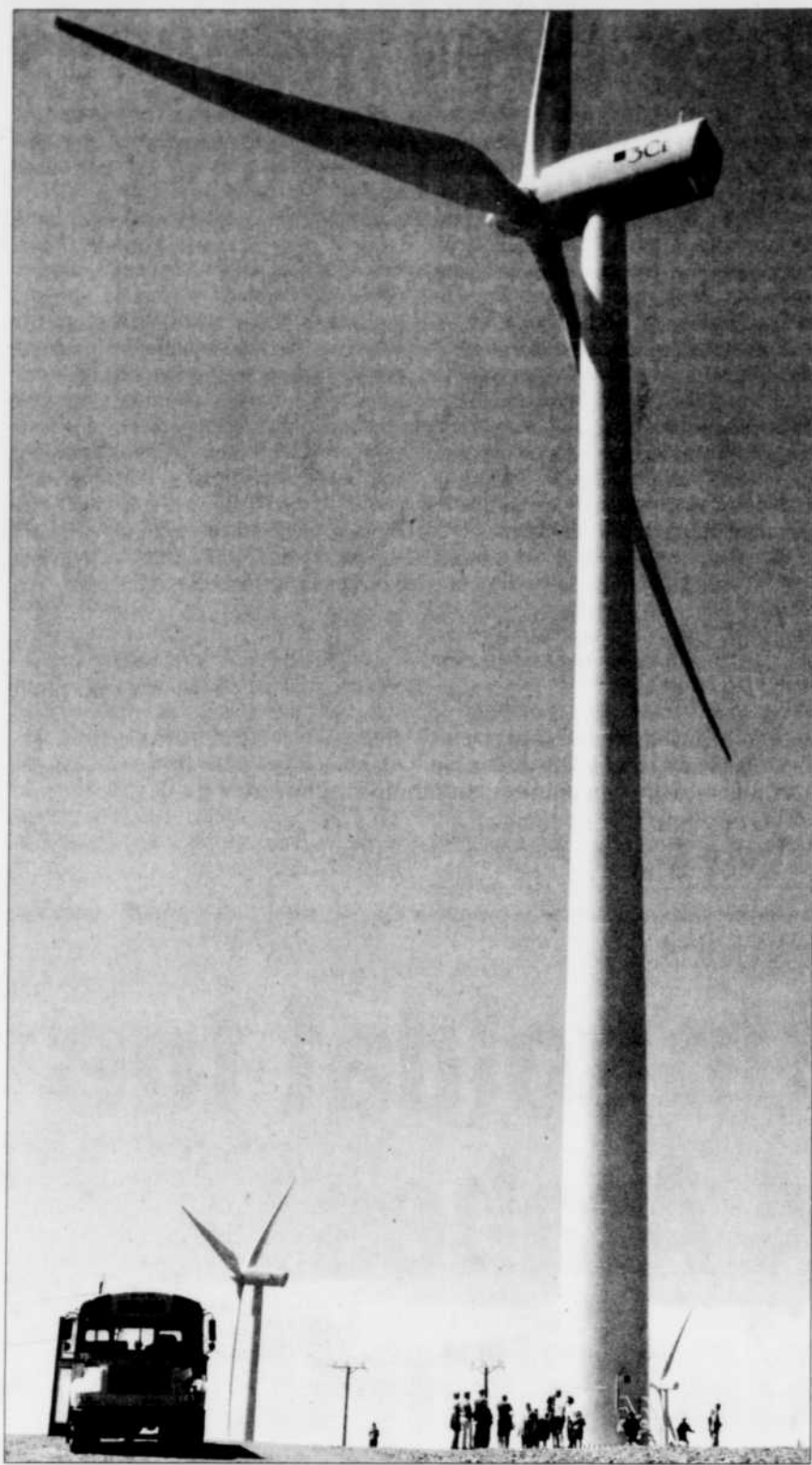
ninsule d'attirer plus de 500 MW lors du prochain appel d'offres. Ces 500 MW seront toutefois porteurs d'un contenu régional de 60 %, une proportion semblable à celle de la dernière tranche du premier appel d'offres.

« En fait, la Gaspésie et la MRC de Matane profiteront d'un traitement préférentiel pour la fabrication de composantes à haute teneur en technologie pour l'ensemble des 2000 MW. Un promoteur qui s'engage à fabriquer ses composantes en Gaspésie recevra davantage de points dans son évaluation qu'un promoteur qui n'en tiendrait pas compte », précise la ministre Normandeau.

Le projet de règlement sera publié la semaine prochaine dans la *Gazette officielle du Québec* et sera soumis à des commentaires pour une période de 45 jours.

La ministre Normandeau a également loué le travail de la députée de Matane, Nancy Charest, qui s'était engagée à tout faire pour que la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine et la MRC de Matane conservent leurs avantages concurrentiels dans la construction de composantes éoliennes, malgré l'opposition de certains de leurs collègues.

Jusqu'ici, deux usines sont en construction dans la zone désignée, celle de LM Glasfiber à Gaspé, une firme danoise spécialisée dans la fabrication



Le second appel d'offres, qui doit être lancé avant le 31 octobre, s'étend à tout le Québec quant à la localisation des parcs éoliens. Mais la construction des composantes devra continuer de favoriser la Gaspésie et la MRC de Matane, selon le projet de règlement adopté par le cabinet.

de pales, et celle de Marmen, qui construira des tours à Matane.

La mairesse de New Richmond, Nicole Appleby, a indiqué hier qu'elle avait entamé des discussions avec une firme

intéressée à évaluer le potentiel de sa ville pour implanter de la construction éolienne. Ce serait un début de reprise économique, compte tenu de l'annonce de la fermeture de la cartonnerie.

PROCÈS D'HUGO BOULAY

Le père fond en larmes pendant son témoignage

STEEVE PARADIS

Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Absolument rien n'indiquait qu'Hugo Boulay tirerait trois balles de calibre .22 sur son père en début de soirée le 20 août 2004, alors que les deux hommes se trouvaient au chalet familial pour une fin de semaine de pêche. Le procès de l'homme de 23 ans, accusé de tentative de meurtre, de voies de fait et d'avoir déchargé une arme à feu, s'ouvrait hier au palais de justice de Baie-Comeau.

La victime a été la première personne appelée à la barre, où elle a monopolisé la première journée du procès. Roland Boulay, âgé de 52 ans, a déclaré à la juge Guylaine Tremblay de la Cour du Québec que tout allait bien entre son fils et lui pendant cette fin de semaine. Les deux hommes se voyaient une ou deux fois par année depuis qu'Hugo avait quitté le domicile familial dès l'atteinte de sa majorité.

Entre autres activités de la fin de semaine, le père et le fils s'étaient exercés à la carabine. Après le souper, la deuxième journée, la victime sort sur son patio pour tirer sur une cible sa dernière balle de calibre .303. Hugo n'est pas loin, avec la .22. Immédiatement après son coup, Roland Boulay est atteint d'une balle au coude gauche.

En pivotant sur lui-même pour voir ce qui se passait, la victime voit son fils charger le fusil et lui tirer deux autres balles, le tout avec le sourire. M. Boulay a été atteint aux côtes et à l'omoplate du côté droit. À ce moment de son témoignage, il a éclaté en larmes pendant de longues secondes, tandis que l'accusé demeurerait impassible.

Après être entré dans le chalet pour chercher d'autres balles de .303 qu'il n'a pas trouvées et appeler des secours, Roland Boulay est allé se cacher derrière une corde de bois. Après les coups de feu, Hugo Boulay s'est enfui avec le camion de son père. Il a été retracé deux mois plus tard, après avoir été arrêté à Ottawa pour une autre affaire.

En contre-interrogatoire, l'avocat de l'accusé, Jean-Claude Dufour, a tenté de déterminer où se trouvaient précisément les deux antagonistes au moment des événements. Il a notamment cherché à savoir pourquoi M. Boulay est resté sur place pour recevoir les trois coups de feu. À la demande de M^e Dufour, la victime a tiré trois coups avec l'arme du crime. L'exercice a pris entre sept et huit secondes.

Le procès se poursuit aujourd'hui. La mère de l'accusé, le policier enquêteur au dossier et le premier ambulancier arrivé sur les lieux devraient notamment défiler à la barre.

RIMOUSKI

Nouveaux locaux en 2006 pour la GRC

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

RIMOUSKI — La Gendarmerie royale du Canada et les Forces armées canadiennes relocitent leurs installations à Rimouski, procurant ainsi une plus grande visibilité aux institutions fédérales.

Le personnel de la GRC logera au début de l'hiver 2006 dans un nouveau bâtiment qui sera construit sur la montée Sainte-Odile à Rimouski, près de la bretelle de l'autoroute 20.

L'édifice pourra accueillir une quinzaine de personnes. Pour le moment, le détachement de Rimouski compte huit personnes, dont deux ont été transférées à la suite de la fermeture des bureaux de Baie-Comeau et de Rivière-du-Loup. « C'est une planification de nos besoins à long

terme. Nos nouveaux locaux faciliteront les opérations conjointes avec d'autres corps policiers. Par exemple, nous aurons des cellules, ce qui n'était pas le cas sur la rue Doucet », a exprimé le caporal Marcel Soucy, du poste de la GRC de Rimouski, dont les missions (douanes, lois commerciales de responsabilité fédérale) demeureront les mêmes.

Depuis le 1^{er} juin, le détachement de Rimouski des Forces occupe de nouveaux locaux de Place Saint-Laurent, au centre-ville de Rimouski.

Il y a neuf employés, dont huit militaires et un employé civil, au bureau de Rimouski, qui couvre tout le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie.

Jusqu'à aujourd'hui, le gouvernement fédéral était surtout présent à Rimouski par le bureau régional de Développement économique Canada et la Réserve navale.

LOTO 7
SUPER

C'EST DE L'ARGENT!

17 MILLIONS \$

CE SOIR, GROS LOT

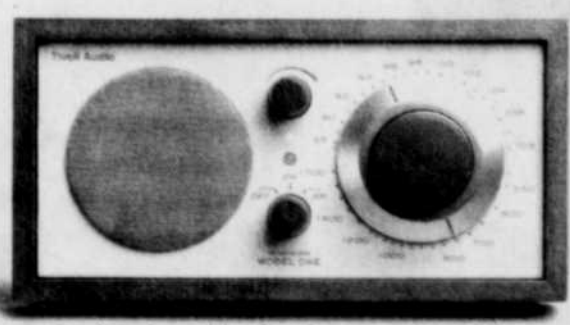
www.loto-quebec.com



18 ans +

TIVOLI

Les meilleures radios de table
sur le marché,
maintenant disponibles à Québec.



Radio de table fini bois, 139,99\$.

Sept essences de bois disponibles.
Plusieurs autres modèles sont aussi offerts.

www.tivoliaudio.com www.corahifi.com

CORA

stéréophonie
131, 18e rue, Québec. 522-1397

ÉDITORIAL

Bienvenue, votre excellence



Pierre-Paul Noreau

PPNoreau@lesoleil.com

En offrant le poste de gouverneur générale du Canada à la journaliste Michaëlle Jean, le premier ministre Paul Martin a fait un choix audacieux qui plaira assurément à un grand nombre de Canadiens. Nul doute qu'il sera cependant contesté au sein d'une petite élite jugeant que son *curriculum vitae* est un peu trop modeste. Son parcours, ses succès et sa notoriété justifient pourtant sa sélection.

De toute manière, il ne faut pas se faire trop d'illusions sur les retombées de l'accession de M^{me} Jean à la fonction de chef d'État du Canada. Même si elle y apporte une nouvelle vitalité en raison du relatif jeune âge auquel elle y accède, il reste qu'elle se retrouve avec un poste qui demeure essentiellement honorifique et protocolaire.

L'actuelle titulaire, M^{me} Adrienne Clarkson, elle aussi une journaliste qui a fait carrière à la télévision d'État, s'est heurtée, au cours de son mandat, aux limites inhérentes au rôle dévolu au gouverneur général.

Ainsi, même si elle a multiplié les initiatives pour attirer l'attention sur la misère prévalant dans une grande majorité de communautés autochtones, même si elle s'est intéressée au sort des itinérants des grandes villes canadiennes et même si elle a créé de nombreuses occasions de mettre en valeur des facettes très diversifiées de notre culture, l'impact global de ses gestes demeure très limité.

Si on demandait aux Canadiens d'identifier une caractéristique du règne de M^{me} Clarkson, il y a un fort risque qu'une majorité lui reprocherait les 5 millions \$ qu'a coûté son voyage avec un groupe de Canadiens en Russie, en Finlande et en Islande. Son louable objectif de raffermir les liens entre les peuples nordiques n'a pas fait la manchette.

Il y en aura bien peu pour se souvenir qu'elle sacrifiait une partie de ses périodes des Fêtes à aller encourager nos militaires en mission à l'étranger, qu'elle a donné l'accès aux Canadiens aux résidences officielles considérant qu'ils en étaient les véritables propriétaires ou qu'elle s'est fait un devoir de rencontrer des gens dans de petites communautés de chaque province.

Le gouverneur général a beau avoir de très nobles visées, il n'est pas élu et n'a donc pas la légitimité qui donne accès aux leviers pour changer les choses. Il ne fait pas les lois, il approuve celles des gouvernements élus.

Puisque ce n'est pas demain la veille qu'un parti au pouvoir se risquera à vouloir amender la constitution pour changer le fait que le Canada est à la fois une démocratie parlementaire et une monarchie constitutionnelle, Paul Martin a raison de vouloir se servir de l'institution pour tenter de donner une nouvelle image au Canada.

Née à Haïti, chassée de son pays alors qu'elle était enfant en raison des menaces que faisait planer sur sa famille la dictature de Duvalier, Michaëlle Jean a trouvé refuge au Canada. Elle s'y est investie, s'est impliquée dans différentes causes sociales et a poursuivi une carrière fructueuse. Connue, elle est aujourd'hui un modèle, fière de ses racines autant que de sa pleine appartenance et de sa contribution à sa terre d'accueil.

Le chef libéral a par ailleurs également souhaité que la nouvelle représentante de la reine Élisabeth II aide à améliorer la perception qu'ont les Canadiens de l'institution gouvernementale dans son ensemble.

Laura de probité et de rigueur de la journaliste québécoise n'aura malheureusement pour lui que peu d'impact pour redorer le blason terni de l'intégrité de nos institutions politiques. Surtout que les citoyens ne peuvent quand même pas avoir eu le temps d'oublier que ce même Paul Martin faisait accéder au Sénat, quelques heures auparavant seulement, une belle brochette d'organismes politiques et de collecteurs de fonds.



POINT DE VUE

Agir face à la sexualité précoce des adolescents

Simon Bégin

Président de la Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec

Au-delà du simple débat sur l'habillement des écolières que nous avons soulevé dans le contexte de notre prochain rassemblement, c'est dans le dossier beaucoup plus global de la sexualité précoce des adolescents que nous demanderons au gouvernement libéral d'agir. La résolution qui sera débattue en fin de semaine prochaine par plusieurs centaines de jeunes libéraux comporte trois volets.

D'abord, nous souhaitons que le gouvernement mène une campagne d'information, autant auprès des parents que des jeunes, sur l'importance de la santé sexuelle et sur les effets d'une sexualité plus précoce. Ensuite, puisque les jeunes jugent que l'éducation sexuelle à l'école est mal adaptée à la réalité, nous souhaitons que le gouvernement mette sur pied des groupes de spécialistes au sein des commissions scolaires et des écoles. L'ajout d'infirmières, de sexologues ou d'autres ressources spécialisées ne sera que bénéfique pour la santé sexuelle de nos jeunes. Finalement, nous souhaitons que le gouvernement intervienne du côté du code vestimentaire afin qu'on puisse établir certaines limites. Notre intention n'est pas de limiter la liberté des jeunes de s'habiller comme ils le désirent, mais plutôt de faire de l'école un lieu d'appren-



Les jeunes libéraux veulent faire de l'école un lieu d'apprentissage et non un lieu d'expression de l'hypersexualisation de la mode.

tissage et non un lieu d'expression de l'hypersexualisation de la mode. Tout le monde conviendra que ce sont les parents qui doivent, au premier chef, être concernés par l'habillement de leurs enfants. Les intervenants du milieu de l'éducation devant plutôt être là pour encadrer et soutenir par la suite. Sauf que des visites dans les écoles peuvent cependant laisser

présager un certain laisser-aller. C'est là que le gouvernement pourrait agir. Il ne faut pas tout réprimer, il faut fixer des limites.

Au-delà de l'exemple facile (qui fait jaser) du *string*, les jeunes libéraux s'attarderont à toute une série d'importants débats pour la jeunesse québécoise lors de leur congrès de la fin de semaine prochaine à Sherbrooke. L'éducation, le développement durable et le développement social seront au cœur des débats. Ils seront appelés à choisir 10 priorités qu'ils désirent voir mettre en œuvre par le gouvernement d'ici le prochain rendez-vous électoral.

NATIONALISATION DE L'EAU

Nous discuterons de la nationalisation de l'eau dans le but de protéger cette ressource et d'en faire un commerce durable. Le Québec détient d'importantes ressources en eau, il est de notre devoir d'assurer sa protection et de voir à ce que les bénéfices de son exploitation profitent à tous les Québécois. Nous voulons aussi rendre obligatoires l'étiquetage des OGM et la récupération dans toutes les municipalités. La question de la protection de la forêt et du développement des filières énergétiques hydroélectrique et éolienne sera aussi soumise au débat. Nous aborderons aussi d'importantes problématiques sociales telles que la lutte contre le suicide, la prévention du jeu pathologique ainsi que la qualité et l'accessibilité de l'éducation.

Comme le débat sur l'habillement à l'école constitue une question de valeurs, peut-être ne partageriez-vous pas nos orientations. Dans ce cas, les jeunes libéraux auront au moins le mérite d'avoir enclenché un important débat pour la santé et le bien-être des jeunes Québécois.

COMMENTAIRE

Un Colisée moderne et confortable serait bien davantage fréquenté

Claude Delisle, M.Sc.

L'auteur enseigne au niveau collégial et il habite Sainte-Foy.

Le candidat à la mairie pour Vision Québec, Marc Bellemare, a inscrit dans son programme électoral le renouvellement des équipements sportifs de la ville de Québec. Je comprends qu'il parle ici de notre Colisée désuète et dépassé à maints égards. Étant un habitué qui fréquente le Colisée plusieurs fois par année, je suis d'accord avec la proposition de M. Bellemare. Le seul fait qu'il s'intéresse au problème témoigne d'une pensée visionnaire. D'ailleurs, un autre candidat à la mairie, Hugo Lépine, appuie l'initiative. M. Bellemare devra trouver une façon équitable de financer cet éventuel nouveau complexe afin que le fardeau fiscal des citoyens de Québec ne soit pas alourdi. Il s'y est d'ailleurs engagé à plusieurs reprises.

Dans le numéro du SOLEIL du 3 août 2005, le directeur d'ExpoCité, Marc Sparrow, affirme que le Colisée présente cette année un record au chapitre de la fréquentation et des recettes. Cela démontre à mon avis que les gens de Québec sortent davantage, qu'ils veulent des spectacles et du sport. Là où je ne le suis plus, c'est quand M. Sparrow conclut qu'un nouvel amphithéâtre n'est donc pas nécessaire. C'est comme affirmer que les spectateurs sont satisfaits du Colisée parce



Des petites villes comme Winnipeg et Edmonton ont des amphithéâtres de meilleure qualité que le Colisée de Québec, dit un lecteur.

qu'ils le fréquentent. Assez simpliste, merci!

On peut facilement soutenir le contraire : un amphithéâtre moderne et confortable serait bien davantage fréquenté et les spectateurs de Québec seraient même prêts à payer davantage pour y accéder et y voir de meilleurs spectacles.

M. Sparrow passe sous silence le nombre de plus en plus élevé de citoyens de Québec qui se rendent à Montréal et à Ottawa pour assister à des spectacles dans des conditions bien meilleures. Plusieurs spectacles produits au Centre Bell cette année n'ont pas été présentés à Québec.

M. Sparrow n'a certainement pas beaucoup voyagé. Il ne parle pas des villes plus petites que Québec, comme Winnipeg, Edmonton et bientôt Halifax, qui offrent des amphithéâtres de bien meilleure qualité. La concurrence internationale est féroce entre les grandes villes. Québec n'est tout simplement plus dans la course. Affirmer comme il le fait que la chaleur insupportable du Colisée est la conséquence des demandes des artistes qui ne veulent pas nuire aux effets spéciaux est une absurdité totale. On se demande bien comment ces artistes (et tant d'autres qui évitent Québec) peuvent si bien performer dans des amphithéâ-

tres tout confort comme le Centre Bell à Montréal et les dizaines d'autres qui se sont construits en Amérique du Nord au cours des dernières années.

Je questionne également le jugement et le discernement de M. Sparrow, qui affronte publiquement les candidats à la mairie qui souhaitent un nouvel amphithéâtre. Nous sommes à trois mois d'une élection municipale cruciale sur cette question et trois candidats à la mairie se sont prononcés sur cette hypothèse : deux pour, un contre.

M. Sparrow est payé par nos taxes municipales. Il est fonctionnaire municipal. Il a un devoir de réserve et il manque de jugement lorsqu'il affronte les candidats sur leurs engagements électoraux. Ce faisant, il se disqualifie pour agir au côté de M. Bellemare s'il est élu maire de Québec le 6 novembre prochain. On voit mal comment il pourrait désormais servir celui qui domine outrageusement dans les sondages.

Pis encore, il se fait le porte-parole servile de Claude Larose, actuel président d'ExpoCité et candidat à la mairie, qui vient de déclarer que notre Colisée moribond lui convient tout à fait et qu'il n'y a pas lieu de s'y attarder davantage qu'il ne l'a fait lui-même au cours des dernières 15 années à l'hôtel de ville.

M. Sparrow a le droit, privé, de partager le manque de vision de M. Larose et de son équipe quant au vieux

Colisée actuel. Il n'a pas le droit, toutefois, de mettre nos taxes, par son salaire, au service du candidat Larose qui s'accroche au pouvoir. C'est peut-être là sa façon, bien naïve, de remercier son candidat préféré pour avoir prolongé son contrat de directeur d'ExpoCité jusqu'au 31 décembre 2008, selon la résolution du conseil municipal du 15 décembre 2003.

Pour le payeur de taxes que je suis, cette attitude est condamnable et je souhaite que M. Larose se garde dorénavant de mettre les hauts fonctionnaires municipaux au service des thèses électorales qu'il défend.

Écrivez-nous !

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire part d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle ? Écrivez-nous à opinion@lesoleil.com

Adresse postale : Carrefour des lecteurs Journal LE SOLEIL 410, boulevard Charest Est, C.P. 1547 Succ. Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6 Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.



*Fondation
Maurice Tanguay*
présente

Les feux d'artifice pyromusicaux Desjardins



Ce soir à 21h15
GRATUIT

**Venez les voir
en grand nombre !**

La Fondation Maurice Tanguay est heureuse d'inviter toute la population de la région de Québec et de la Rive-Sud à venir voir les **FEUX D'ARTIFICE PYROMUSICAUX DESJARDINS**, à Lévis ce soir, le 5 août 2005, à 21h15.

Veuillez utiliser les stationnements des édifices Desjardins au nord du boulevard de la Rive-Sud à Lévis. De plus, vous pouvez syntoniser CFOM 102,9 FM dès 21h15 pour la retransmission du spectacle des **FEUX D'ARTIFICE PYROMUSICAUX DESJARDINS**.

Dans le cadre du 15^e Omnium Maurice Tanguay, le comité organisateur s'associe à Desjardins pour présenter ces feux d'artifice pyromusicaux afin de sensibiliser toute la population à l'objectif de la Fondation, soit d'amasser des fonds pour améliorer le bien-être des enfants malades ou handicapés.

Maurice Tanguay
Maurice Tanguay



Retransmis en direct sur CFOM 102,9.

Collaboration spéciale

TANGUAY

LE SOLEIL

CFOM
102.9 FM
Radio
Flash back

**Fiat
lux**
Que la lumière soit!